

# À Toronto, la peur du sida a confondu l'opposition

**BENOIT LEGAULT**  
 collaboration spéciale  
 TORONTO

La gravité du sida a renversé toute opposition morale à l'introduction de distributrices à condoms dans des écoles secondaires de Toronto l'an dernier, explique le D<sup>r</sup> Ouida Wright, responsable en matière de santé au Conseil scolaire (non confessionnel) de Toronto.

Un débat orageux est amorcé à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) au sujet de l'introduction de distributrices à condoms dans les écoles secondaires.

Les responsables scolaires et médicaux torontois encouragent l'abstinence sexuelle dans les écoles à titre de seule manière certaine de ne pas contracter le sida par voie sexuelle.

Par contre, les responsables torontois s'accordent à penser qu'il est impossible de prévenir complètement les relations sexuelles chez les adolescents, même les plus jeunes, et qu'il faut donc encourager la deuxième meilleure manière d'éviter le sida — l'utilisation du condom en latex.

Une centaine de distributrices à condoms ont donc été mises à la disposition de 31 000 étudiants dans 41 écoles secondaires du Conseil scolaire de Toronto, un des six conseils scolaires (équivalents des commissions scolaires québécoises) de la Communauté urbaine de Toronto.

## Préparer les esprits

Cela s'est fait sans heurts mais avec énormément de préparations. Le processus a commencé le 9 août 1989 quand le responsable du Service de la santé publique de la Ville de Toronto a envoyé une lettre recommandant l'installation de distributrices à condoms au Conseil scolaire de Toronto.

La lettre spécifiait que «plus d'accès aux condoms, conjugué à des programmes éducatifs, constitue une stratégie importante pour pousser les adolescents actifs sexuellement à utiliser des condoms.»

Le Service torontois de la santé publique a plus tard fait valoir que des sondages scientifiques et non scientifiques menés auprès d'adultes et d'adolescents torontois ont démontré un appui généralisé à la disponibilité de condoms dans les écoles.

Finalement, la Ville de Toronto a proposé aux écoles la «stratégie totale» (total approach) de mise en oeuvre du programme de «conscientisation face au sida» (AIDS Awareness Education Program).

Cette stratégie comporte un volet important d'information et de consultation du personnel des écoles, des parents et des étudiants. Les parents peuvent retirer leurs enfants du programme d'éducation sexuelle et il est reconnu que «la responsabilité de

l'éducation sexuelle est en premier lieu celle des parents.»

## Une décision

Cette stratégie globale et ses objectifs ont été approuvés de sorte que, le 28 septembre 1989, le

Conseil scolaire de Toronto a décidé d'aller de l'avant avec la stratégie globale de conscientisation face au sida qui comprend l'installation de distributrices à condoms dans les toilettes des élèves des deux sexes.

Une licence a été accordée à

une compagnie privée qui s'occupe de l'installation et de l'entretien des distributrices. Le conseil scolaire n'a qu'un rôle de supervision. Il faut que ça marche bien et que ça ne coûte pas un sou au conseil scolaire. C'est tout.

«J'ai reçu des appels de journa-

listes d'un peu partout en Amérique du Nord, commente Jim Garlington, administrateur du contrat d'achat des condoms. Les serviettes sanitaires des toilettes de nos écoles sont subventionnées mais pas les condoms. Ces condoms se vendent un dollar pièce. Chaque machine en distribue en moyenne deux par jour. C'est peu. Au point où il n'est pas évident que la firme qui vend ces condoms fait de l'argent avec ce contrat. Quoi qu'il en soit, ce contrat de deux ans nous satisfait et rien n'indique qu'il ne satisfait pas cette firme.»

Plusieurs mois de consultations publiques se sont écoulés entre la décision du Conseil scolaire de Toronto et l'installation des distributrices à condoms. «Ce pro-

cessus démocratique a donné lieu, selon le D<sup>r</sup> Ouida Wright, responsable de l'éducation en matière de santé au Conseil scolaire de Toronto, à un long débat mais les parents et les élèves ont été parfaitement informés. Les distributrices à condoms n'ont pas fait l'objet d'un débat médiatisé à Toronto.»

Le nombre de nouveaux cas de sida et de maladies transmises sexuellement a diminué cette année dans la Communauté urbaine de Toronto. «Un effort majeur d'éducation sexuelle dans les écoles et le reste de la société est responsable de ce succès. L'installation de distributrices à condoms fait partie de cet effort et, à ce titre, elle est un succès», dit le D<sup>r</sup> Wright.



À l'école Jarvis, dans le centre de Toronto, un élève achète un condom d'un distributeur installé dans les toilettes de l'établissement.  
 PHOTO BENOIT LEGAULT, collaboration spéciale

## DES CONDOMS DANS LES ÉCOLES?

### Les catholiques se défendent de jouer à l'autruche

**BENOIT LEGAULT**  
 collaboration spéciale  
 TORONTO

«L'Église catholique ne changera pas son attitude quant aux relations sexuelles en dehors du mariage. Dans ce contexte, je ne vois pas comment on pourrait avoir des distributrices à condoms dans des écoles catholiques», explique Jean-Guy Saint-Yves, président de la section de langue française du Conseil des écoles catholiques de Toronto.

«Ne croyez pas que nous jouons à l'autruche, ajoute-t-il. Il est évident que le virus du sida ne demande pas aux gens s'ils sont catholiques. Par contre, l'enseignement catholique est basé sur des règles de conduite catholiques.»

M. Saint-Yves, qui est aussi travailleur social pour la Conseil (non confessionnel) scolaire de Toronto, affirme que, même en dehors de règles catholiques, les distributrices à condoms ne sont pas utiles dans les écoles. «On dit aux jeunes de s'abstenir d'avoir des relations sexuelles potentiellement mortelles et en même temps on met à leur disposition des condoms qui n'offrent pas une protection parfaite.»

«Les principes des catholiques pratiquants doivent, d'abord et avant tout, avoir priorité dans un conseil scolaire (équivalent ontarien d'une commission) catholique», poursuit M. Saint-Yves. Partout au Canada, les valeurs catholiques dérangent. Mais on ne peut pas changer la parole du Christ et on ne peut pas réinventer des valeurs basées sur cette parole.»

## Acheter un condom à l'école n'est pas très bien vu

La gêne constitue un facteur nettement dissuasif, surtout chez les adolescentes

**BENOIT LEGAULT**  
 collaboration spéciale  
 TORONTO

«Acheter un condom dans la toilette d'une école peut être compromettant pour la réputation d'une fille», exprime Jacqueline Horsley, 17 ans, élève de 11<sup>e</sup> année à l'école secondaire de langue française de l'Institut collégial Jarvis, au centre-ville de Toronto.

Il y a deux distributrices à condoms depuis un an dans les toilettes principales des adolescentes et des adolescents de cette école. La Presse a demandé à un groupe d'élèves si les distributrices à condoms sont une bonne chose. Le oui est unanime, mais à Toronto ces machines ne distribuent en moyenne que deux condoms par jour.

«Une fille n'aimerait pas non plus que son ami de coeur achète un condom dans les toilettes un vendredi après-midi devant un groupe de garçons», poursuit M<sup>lle</sup> Horsley.

Les adolescents Tyler Byrne et Jude Aiken, tous deux en 10<sup>e</sup> année et âgés de 16 ans, disent qu'il n'est pas gênant pour un garçon d'acheter un condom. Ils n'ont pourtant pas vu un seul élève acheter un condom.

«Dans un sens, il est vrai qu'une pharmacie située loin du domicile familial est plus anonyme qu'une toilette scolaire», dit le D<sup>r</sup> Mireille Champagne, psychologue en chef au Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto.

Il demeure toutefois que l'utilité des distributrices de condoms fait l'unanimité dans les écoles

publiques de Toronto. «Ces distributrices ont une fonction importante, je serais très choquée si on les enlevait», dit Robin Waterhouse, une élève de 9<sup>e</sup> année qui a 15 ans.

Tous ces élèves sont des anglophones qui étudient en français depuis la maternelle. Les entrevues se sont donc déroulées en français.

«La présence des distributrices à condoms n'a pas changé la vie sexuelle des étudiants de notre école, dit Jude. Leur présence est tout à fait normale. Il serait contradictoire de nous donner des cours d'éducation sexuelle qui préconisent l'utilisation du condom et ensuite d'interdire les distributrices à condoms dans les écoles.»

Les autres sont d'accord. Et ils demeurent d'accord quand Jude dit: «Il serait complètement contradictoire qu'il y ait des distributrices à condoms dans les écoles catholiques. La religion catholique interdit les relations sexuelles en dehors du mariage de même que tous les moyens de contraception dans le cadre du mariage.»

L'unanimité règne encore quand il est question de la nécessité impérieuse d'utiliser un condom: «On entend le même discours sur les condoms depuis la 6<sup>e</sup> année. Le sida peut atteindre n'importe qui», explique Jacqueline. Elle souligne le cours d'éducation sexuelle qui a eu le plus d'effet sur elle et sur ses amis — la rencontre de sidéens à l'école.

La psychologue Mireille Champagne, originaire de Montréal, confirme que la rencontre de si-

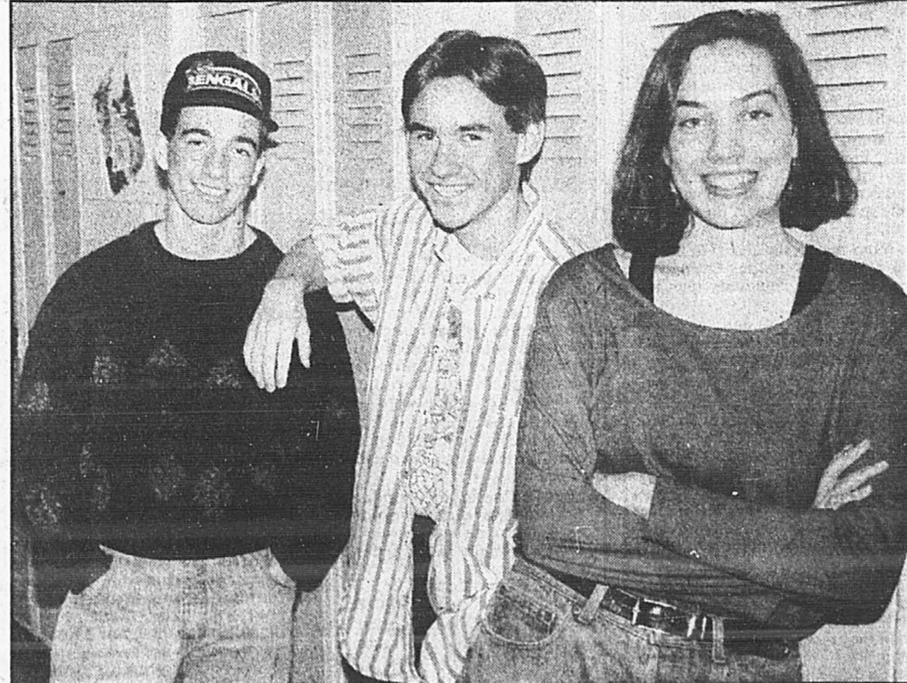
déens a un effet déterminant. «Les jeunes constatent alors que ça peut leur arriver», dit-elle.

Le D<sup>r</sup> Champagne dissipe la crainte que certains ont de voir

les jeunes être plus portés sur le sexe parce qu'ils voient quotidiennement une distributrice à condoms: «Les jeunes sont tellement conscientisés ici que cela fi-

nit par leur inspirer une peur des relations sexuelles.»

Cette psychologue regrette que les élèves soient gênés d'acheter des condoms dans les toilettes de



Tyler Byrne, 16 ans, et Jude Aiken, 16 ans, n'ont jamais vu un étudiant acheter un condom à l'école. Quant à Jacqueline Horsley, 17 ans, elle n'aimerait pas que son ami de coeur soit vu en train d'acheter un condom à l'école, un vendredi après-midi par exemple.  
 PHOTO BENOIT LEGAULT, collaboration spéciale

l'école mais elle note qu'il n'y a pas de système parfait: «On pourrait distribuer des condoms à tous les élèves mais je crandrais alors une réaction des parents. Notre système d'éducation sexuelle est basé sur des libres choix. Nous n'imposons rien à personne.»

Néanmoins, l'acceptation par les parents torontois du Programme de conscientisation face au sida est remarquable. Le directeur de l'école Jarvis, Baher Marcos, souligne qu'il n'a reçu aucune plainte de la part de parents.

«Lors de la dernière journée de la Saint-Valentin, dit-il, je traverse un corridor et je vois l'infirmière scolaire en train de distribuer des condoms à tous les élèves qui en voulaient. Je me suis dit que cette fois, ça allait trop loin et que je recevrais des appels de parents. Non, aucune réaction.»

Selon Harriet Parry, l'infirmière du Service de santé publique de la Ville de Toronto qui va chaque semaine à l'école Jarvis, «les distributrices à condoms rappellent constamment aux élèves qu'ils sont responsables des conséquences possibles de leur comportement (sexuel).»

M<sup>me</sup> Harriet souligne que «le sida dans une ville canadienne est le sida dans toutes les villes canadiennes.»

«Il y a beaucoup d'échanges entre les villes, particulièrement entre Montréal et Toronto, dit-elle. Il faut reconnaître que le sida est un problème commun. La distance qui sépare Montréal et Toronto ne représente pas une protection contre la propagation du sida.»

## Éditorial

## Contrats secrets: les demi-vérités parlementaires

La publication du contrat secret entre Hydro-Québec et Norsk Hydro, sous le coup d'une injonction, n'est pas permise au Québec. Cet interdit a ouvert la porte à diverses fuites indirectes, soit par la presse internationale, qui échappe à l'injonction, soit par des députés qui ont profité de leur immunité parlementaire.



Le dossier est-il clos pour autant? Certainement pas. Ces bribes éparses équivalent à de la désinformation. Des faits sortis de leur contexte, des demi-vérités, sinon des faussetés, qui ne permettent en aucun cas d'avoir une idée de ce que contiennent ce contrat. Ces révélations inexactes servent sans doute les intérêts des groupes écologistes, ou des partis d'opposition, mais certainement pas la vérité.

On sait que dans les procédures qui entourent cette injonction, les médias ont évoqué la liberté de la presse. Les fuites des derniers jours soulèvent un autre enjeu, celui du droit du public à une information exacte.

La seule façon de rétablir les faits, et de jouer notre rôle, c'est de s'inspirer des informations contenues dans la copie du contrat dont nous avons pris connaissance. Nous tenterons de le faire de façon prudente, en évitant de briser la confidentialité que Norsk voulait protéger par le biais de cette injonction.

Les Québécois, qui croient savoir ce que contient le contrat, tiennent leurs informations des révélations du chef du Parti égalité, M. Robert Libman et, par la suite, du leader de l'opposition, M. Guy Chevrette. Il en ressort que Norsk Hydro profite d'incroyables rabais, paie son électricité, les premières années du contrat, trois fois moins cher

que les consommateurs, et même moins cher que le coût de production.

Le problème, c'est que les deux députés n'ont rendu publiques que six lignes d'un contrat qui compte 109 pages! Et qu'ils n'ont insisté que sur les six premières années d'un contrat qui s'étale sur un quart de siècle. Or, dans sa structure même, ce contrat se veut généreux au début, mais coûteux à la fin. Les parlementaires en ont ainsi donné une version tronquée et inexacte. Comme si *La Presse* limitait son compte rendu d'un match Canadien—Boston aux quatorze premières minutes de jeu.

Voici, en termes généraux, la structure de ce contrat.

Les six premières années prévoient des rabais, des prix inférieurs au tarif de grande puissance, le tarif «L», destiné aux grands utilisateurs. Norsk paiera 40 p. cent de ce tarif en 1988, 1989 et 1990 (ce que M. Libman a révélé); 50 p. cent du tarif «L» en 1991; 65 p. cent en 1992; et 75 p. cent en 1993 (ce que M. Chevrette a révélé).

Déjà, il faut apporter deux nuances à ces chiffres. D'abord, les très importants rabais des trois premières années ne s'inscrivent pas dans la logique des contrats à partage de risque avec les treize compagnies grandes utilisatrices qui font l'objet du débat: ils s'inspirent d'une autre politique de rabais, qu'Hydro, pour écouler ses surplus d'électricité, consentait dans les années 80 aux compagnies qui investissaient.

Deuxièmement, les rabais des années 1991, 1992 et 1993, sont soumis à une formule de remboursement. En fonction de ses profits, Norsk remettra en tout ou en partie ces rabais de démarrage vers la fin de la décennie.

De 1994 à 2005, le prix de l'électricité payé par Norsk est régi par

une formule, sans doute trop complexe pour avoir attiré l'attention des parlementaires. En gros, le prix grande puissance sera modulé en fonction des variations du prix du magnésium et de l'inflation. Parfois, Norsk paiera plus, d'autres années, elle paiera moins. Enfin, de 2005 à 2013, le prix sera déterminé à partir du tarif de grande puissance.

Le reste du contrat décrit comment mesurer les prix du magnésium, les profits et les ventes de Norsk, pour éviter que le contrat n'ouvre la porte à des échappatoires.

Voilà. Présentée ainsi, la description du contrat est fastidieuse, ne contient pas d'éléments croustillants. Mais elle correspond aux faits.

Ces informations ne suffisent pas pour savoir si Hydro et le Québec ont fait une bonne affaire sur le plan économique. Mais elles permettent très clairement d'affirmer qu'Hydro n'a pas bradé son électricité et que Norsk ne croule pas sous les cadeaux. Des dirigeants de Norsk Hydro estiment même que ce contrat les amènera à payer l'électricité plus cher que s'ils avaient accepté de payer le tarif grande puissance, l'avantage du contrat provenant du fait qu'il leur procure plus de souplesse les années où leurs activités sont au ralenti.

Cela montre également à quel point la décision de ces compagnies de recourir aux tribunaux pour protéger la confidentialité de leurs contrats est malheureuse. La mesure s'est révélée inapplicable dans un village global où l'information fait le tour du monde, et elle s'est avérée coûteuse, pour le Québec, pour Hydro-Québec, et surtout, pour Norsk Hydro.

Alain DUBUC

## Lettre de Toronto

JOHN HONDERICH



## Jusqu'ou peut-on être «plus ou moins» canadien?

John Honderich est éditeur du *Toronto Star*. Il signe aujourd'hui sa première «Lettre de Toronto», un échange régulier entre *La Presse* et le *Toronto Star* qui vise à ce que le Québec et le reste du Canada apprennent à se connaître et se comprendre. Il répond à la «Lettre de Montréal», qu'Alain Dubuc signait la semaine dernière dans le quotidien torontois et que nous reproduisons dans la page ci-contre.

Mon cher Alain, Vous posez, dans votre première lettre, une question fondamentale: peut-on accepter, en Ontario, que le cinquième de la population du pays — les Québécois et les Québécoises — ne soit pas aussi «canadien» que nous?

C'est là, mon ami, une question fort délicate, mais à laquelle j'aimerais essayer de répondre.

En Ontario, nous reconnaissons d'emblée et sans rancune d'ailleurs que les Québécois ne sont pas en apparence aussi «canadiens» qu'eux.

Mais si cet écart risque d'entraîner l'effondrement du pays, la population ontarienne sera moins disposée à l'accepter.

Où se situent les limites? me demanderez-vous.

Voilà une autre question épineuse à laquelle j'estime ne pas être le seul à ignorer la réponse. Car, pas plus ici qu'ailleurs au Canada, il n'existe la moindre ombre d'un consensus.

En Ontario, on se définit d'abord et avant tout comme Canadien et ce, depuis des générations. Même aujourd'hui, les termes Ontariens et Ontariennes nous semblent insolites car, contrairement aux autres régions du pays, — que ce soit les Maritimes, les Prairies ou le Grand Nord —, l'Ontario privilégie son identité canadienne. Aussi accordons-nous davantage de poids aux institutions et aux symboles qui soutiennent notre identité «nationale».

Voilà peut-être pourquoi ces symboles ont une si lourde charge affective en Ontario. Et pourquoi nous nous acharnons à les protéger.

Cela nous bouleverse, par exemple, d'apprendre qu'on a hué l'hymne national lors du match d'ouverture de la Machine de Montréal. Cela nous rassure, toutefois, de lire qu'une semaine plus tard, la foule a applaudi l'*O Canada* lors du premier match des Expos.

Les Québécois et les Québécoises seront-ils étonnés d'apprendre que nous sommes toujours sensibles à leurs réactions? Sinon, pourquoi cet incident aurait-il fait la une du *Star*?

Il serait cependant erroné de lire dans notre inquiétude l'espoir de voir le Québec adopter une attitude semblable à celle de l'Ontario.

Loin de là.

L'Ontario a toujours été sensible à votre désir de protéger votre langue et votre culture. Et nous acceptons sans réserves la constitution actuelle qui reconnaît le Code civil et enchâsse certains aspects de votre société distincte.

La majorité des Ontariennes et des Ontariens reconnaissent que le Québec doit conserver son droit de veto sur toute question

constitutionnelle. René Lévesque nous avait du reste fort surpris en se montrant prêt à y renoncer.

Serez-vous étonnés d'apprendre que la plupart d'entre nous convenons que le Québec est une société distincte?

C'est d'ailleurs précisément ce qu'affirmait, il y a deux semaines, le Premier ministre ontarien, Bob Rae, en s'adressant directement à la population québécoise. «Nous pouvons, devons et voulons reconnaître le caractère unique et distinct du Québec, sa personnalité, a-t-il déclaré en français. Nous voulons le faire, nous sommes prêts à le faire sans pour un moment nier la réalité d'une autre identité aussi.»

Les foules ne sont pas descendues dans les rues de Toronto pour protester contre ce discours et personne n'a brûlé de drapeau. Au fait, je suis entièrement d'accord avec votre interprétation de la débâcle de l'accord du lac Meech. Il semblerait, effectivement, que le Québec ait ressenti cet échec cuisant comme le rejet pur et simple de son caractère distinct par le Canada anglais.

Or, ce n'est pas la conclusion que nombre d'entre nous, moi compris, en avons tirée. À notre avis, c'est l'opposition qui est la plus largement responsable de l'affaiblissement des symboles et des institutions dont j'ai déjà parlé. Mais à quoi bon ergoter sur ces détails? Reconnaissons qu'à ce stade, cela ne servirait à rien.

C'est donc un fait: le Québec s'est senti exclu et risque de ne pas l'oublier de sitôt. Mais il doit tout de même trouver le moyen d'atténuer l'effet de cette blessure.

Comment?

Vous faites remarquer, avec raison, que les rapports des commissions Allaire et Bélanger-Campeau ne soulèvent pas l'enthousiasme, ni en Ontario ni ailleurs au Canada.

Il est effectivement inconcevable, pour nous, de démanteler le gouvernement fédéral pour en faire «un bureau de poste», comme le dit M. Rae. Ce dernier ajoute, par ailleurs, que «cela nierait l'âme et la volonté du peuple canadien».

Le dilemme, pour les deux parties, consiste donc à trouver le moyen de concilier les exigences québécoises en matière d'autonomie avec le concept d'un Canada uni.

Vous me demandiez si le Canada accepterait que les Québécois soient moins canadiens que les autres.

Je crois que oui, dans une certaine mesure. Malgré les difficultés que cela soulèverait.

Mais d'autres questions se posent.

Le Québec acceptera-t-il de concevoir le Canada comme étant plus qu'une simple agglomération de régions?

Le Québec reconnaît-il l'existence d'une âme canadienne et peut-il accepter que toute entente constitutionnelle doive en tenir compte?

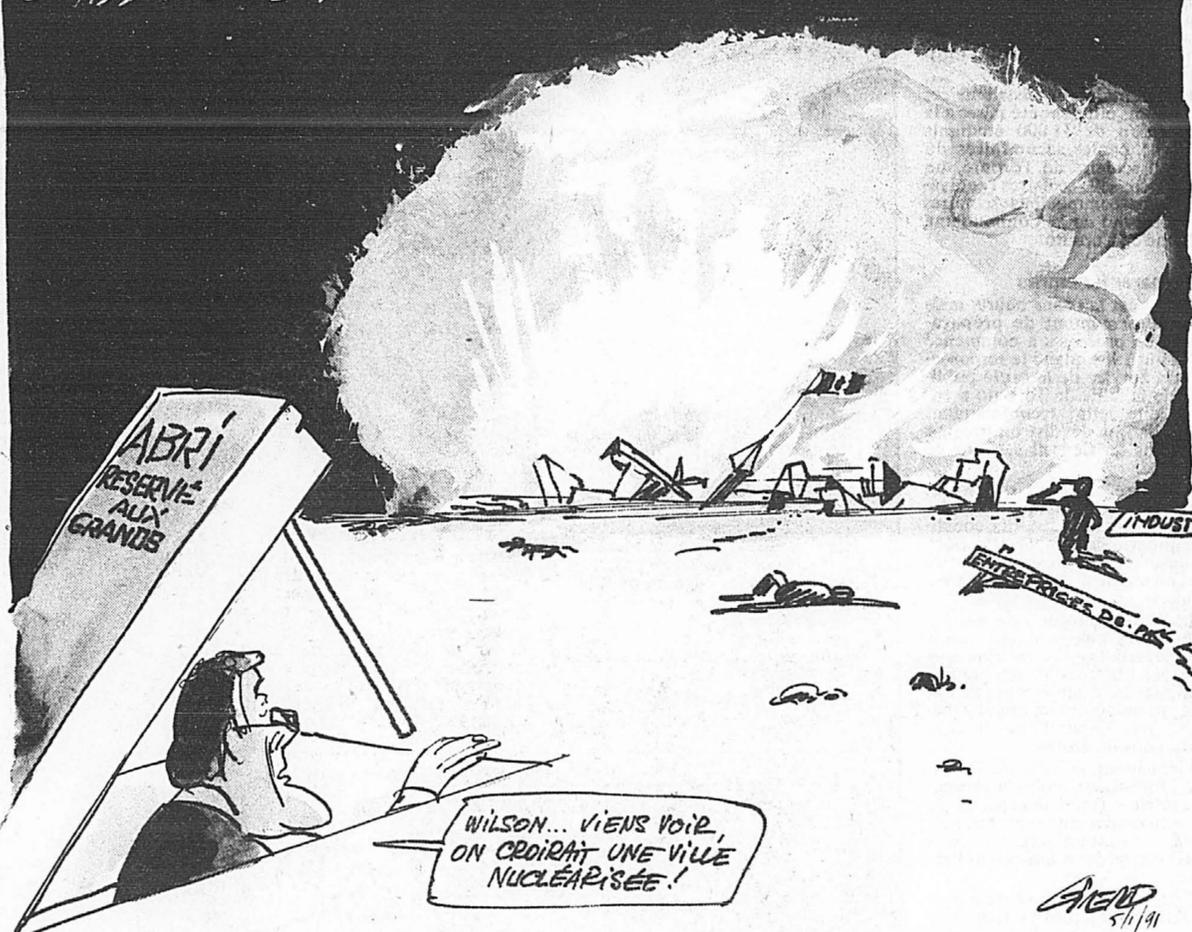
Voilà autant de questions épineuses auxquelles je lirai avec intérêt vos réponses.

Je me réjouis de pouvoir dialoguer ainsi avec vous. Car, comme on l'a déjà dit, la correspondance, lorsqu'on y apporte le soin nécessaire, n'a rien à envier à la conversation.

À la prochaine.

John

## LE PASSAGE DE LA TPS



## La théorie du pacte a été accréditée par Ottawa sous Pearson et Trudeau

MARCEL ADAM

Dans plusieurs interventions publiques qu'il a faites contre Meech depuis 1987, et encore récemment à l'Université de Toronto, Pierre Trudeau a laissé entendre clairement l'arrivée de Brian Mulroney le fédéral a commencé pour la première fois à se rallier à la doctrine du pacte fédératif.



Je rappelle que cette doctrine fait reposer les pouvoirs du Parlement fédéral sur le consentement des provinces plutôt que sur la volonté du peuple canadien. Ce qui ferait en quelque sorte de la fédération canadienne une simple association de provinces et non une nation dans le plein sens du mot.

En vérité, au début des années 60 le gouvernement Pearson avait déjà commencé à accréditer la théorie du pacte fédératif.

Dans l'optique cependant des nationalistes québécois pour qui cette doctrine est fondée sur la conviction que la Confédération est un contrat entre les deux peuples fondateurs: Le Canada anglais et le Canada français.

En mai 1964 le ministre de la Justice Guy Favreau reconnaissait cette doctrine dans une entrevue au quotidien torontois *Globe & Mail*.

La Confédération, disait-il, est un 'pacte conclu à Charlottetown et finalement à Québec',

entre les représentants des 'deux peuples fondateurs... le Québec, l'ancien Bas-Canada...le peuple d'origine française' et 'les deux autres provinces plus le Haut-Canada...qui avaient en commun l'anglais et des traditions culturelles similaires'.

(Cette citation est extraite des mémoires de Eugene Forsey qui la rapporte pour démentir vigoureusement cette thèse à la lumière des arguments que je rapportais samedi dernier).

Et l'année précédente, le même gouvernement endossait implicitement la thèse du pacte dans le mandat créant la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, quand il exprimait le vœu que la fédération canadienne se développe 'd'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée...'

Si la théorie du pacte, en excitant ce qu'il appelle l'insatiable appétit de pouvoirs des premiers ministres provinciaux, a été l'empêchement majeur de la réforme constitutionnelle, je n'ai pas souvenance que, comme premier ministre, M. Trudeau ait jamais attaqué cette doctrine de front comme il l'a fait au Sénat il y a trois ans.

Probablement parce qu'il s'en est trouvé apparemment bien peu pour proclamer publiquement la doctrine du pacte lors des négociations constitutionnelles. Lui-même n'a évoqué l'autre jour les noms que de deux personnes ayant formulé une position apparentée à cette théorie: l'ex-premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney et le chef de l'opposition du temps Joe Clark. (Ce qui n'exclut pas que plusieurs premiers ministres aient négocié et

plaidé leur cause dans les réunions à huis clos en fonction de cette doctrine).

J'oserais dire cependant que M. Trudeau a lui-même validé de facto cette doctrine de deux façons.

1. En reconnaissant que le gouvernement du Québec pouvait légalement tenir un référendum sur la souveraineté.

Accorder le droit de veto, qui est le droit pour la minorité de tenir en échec la majorité, c'est accorder le droit de faire ultimement sécession, celui-ci étant l'aboutissement logique de celui-là. Et donc accréditer la doctrine du pacte qui fonde le droit à la sécession.

2. En proposant d'inclure le droit de veto dans la formule d'amendement de la Constitution.

Permettre la tenue d'un référendum sur la souveraineté c'est reconnaître la théorie du pacte qui peut seule justifier la sécession. Car c'est reconnaître que la fédération n'est pas une nation mais une ligue formée des provinces en vertu d'un pacte qu'elles peuvent briser aussi librement qu'elles l'ont créée (selon l'argument d'Andrew Jackson évoqué samedi dernier).

À ce propos je citerai ce que disait le président Abraham Lincoln au siècle dernier, dans un discours où il soutenait la thèse du caractère perpétuel de la fédération américaine.

Pour lui la perpétuité est implicite dans la loi fondamentale de tous les gouvernements légitimes. Aucun n'ayant prévu sa fin dans sa loi organique, il s'ensuit qu'aucun État ne peut quitter de lui-même et légalement l'Union.

Si les États-Unis ne sont qu'une association d'États formée en vertu d'un simple contrat, disait-il, son gouvernement peut être défait paisiblement par ceux qui l'ont formé.

Parce que selon lui les États n'étaient pas souverains avant l'Union et qu'ils n'ont d'autre statut légal que celui que leur confère la fédération, ils ne peuvent se détacher de l'Union que dans l'illégalité.

Si on accepte la doctrine fédérative telle qu'exposée par Lincoln, un gouvernement fédéral ne peut sans renier sa légitimité et celle de l'union fédérative qu'il représente reconnaître à un État ou une province le droit de se séparer.

Est-ce à dire qu'il faut blâmer Pierre Trudeau d'avoir posé des gestes qui paraissent plus en accord avec la théorie du pacte qu'il dénonce aujourd'hui qu'avec la doctrine contraire?

Pour le faire il faudrait pouvoir démontrer qu'il avait le choix de faire autrement. Ce sur quoi je ne veux pas me prononcer aujourd'hui.

Dans cette série mon propos était de faire écho à un discours passé inaperçu de M. Trudeau, que je trouve très important en ce qu'il soulève une question fondamentale de la problématique canadienne; et de profiter de l'occasion pour faire connaître un peu la doctrine élaborée aux États-Unis, au siècle dernier, à l'encontre de la doctrine du pacte fédératif qui serait, selon ce que semble penser M. Trudeau, la source de tous nos maux.

(Fin)

Opinions

Une leçon de solidarité, venue de Fermont

JACQUES DUFRESNE  
collaboration spéciale

Fermont, une ville contre le vent! Tout le monde a entendu parler de ce bourg de la Côte Nord et de son immeuble-écran qui le protège contre le vent glacial. Il y a six ou sept ans, après la fermeture de Gagnon et de Sherferville, ses habitants, tristement, l'appelaient Fermonts. Depuis, ils ont découvert, joyeusement, qu'il y a d'autres minéraux que le fer dans le sol de leur région... et leur ville s'appelle de nouveau Fermont.

C'est la dernière en date de nos épopées. Elle montre comment, aujourd'hui, une communauté locale peut assurer son développement quand elle prend son destin en main.

Le récit de cette épopée, captivant, pourrait, moyennant quelques retouches, devenir le scénario d'une série télévisée fort intéressante. Chose étonnante, je n'ai pas trouvé ce récit dans un magazine, mais dans un savant ouvrage collectif intitulé: *Les innovations dans le monde minier québécois*, publié cette année chez Gaétan Morin. L'auteur du récit, Régis Labeaume, qui fut un efficace promoteur des actions accréditives, est président de la compagnie minière Mazarin.

Écrire c'est agir

Régis Labeaume s'est efforcé de rendre son texte vivant. Cette compassion pour le lecteur est une vertu rare parmi les universitaires et encore plus parmi les gens d'affaires. Pourtant le talent littéraire est indissociable du talent d'entrepreneur. Bien écrire c'est prendre dix décisions par ligne, toujours les bonnes. Quand, sous prétexte de pragmatisme, l'homme d'action méprise cet art, c'est l'action elle-même qu'il méprise. Jules César, le plus grand homme d'action de tous les temps, fut aussi un écrivain de premier ordre.

Peut-être le miracle de Fermont est-il avant tout un miracle de l'architecture. Faut-il exclure que cet habitat inspiré ait suscité chez

ces derniers un attachement exceptionnel, qui expliquerait leur dernier sursaut victorieux?

L'épopée

Fermont n'est plus seulement la ville du fer, elle est aussi celle du graphite. En 1985, plutôt que de se résigner à la fermeture, les Fermontois ont décidé de créer un fonds de 150 000 \$ devant servir à la prospection. Ils faisaient l'hypothèse que le fer n'est pas le seul minéral sur la planète, hypothèse pleine de bon sens certes mais qui, pour les géologues et les prospecteurs avertis, n'était guère réaliste. La province géologique de Grenville, où se situe Fermont, avait en effet mauvaise réputation.

On sait d'autre part qu'au Canada la moyenne d'investissement en exploration pour un gisement qui ira en production est de 50 millions de dollars. Que faire avec 150 000 \$ et surtout, comment justifier l'échec presque assuré après des courageux Fermontois qui investissaient leurs dernières économies dans une telle loterie?

La municipalité fit appel à la société Mazarin, laquelle accepta de diriger gratuitement les opérations de prospection et décida même d'investir le même montant que la municipalité, en échange d'un intérêt de 50 p. cent dans toute découverte éventuelle.

Le premier été, on chercha tout et rien et on ne trouva rien. Le second été on prit comme point de départ l'une des seules indications disponibles sur la région. En 1959, un géologue du ministère de l'Énergie et des Ressources avait fait état d'un indice de graphite d'un mètre carré dans la région du lac Knif.

C'était le bon filon. La mise en production de la mine créera une centaine d'emplois. Et pourquoi la transformation du produit, la fabrication de sabots de freins, par exemple, ne se ferait-elle pas un jour sur place?

Le plus beau dans toute cette affaire, c'est qu'à la société Mazarin, on ne savait rien sur le graphite. Régis Labeaume raconte qu'il envoya 250 lettres de par le vaste monde dans l'espoir de trouver des partenaires ou tout au moins l'information dont il avait besoin.

La force de la solidarité

La découverte d'un bon filon de

graphite près de Fermont tient du miracle. La coopération entre les Fermontois, les industriels de Montréal et le gouvernement du Québec, qui, au bon moment, se joignit à l'aventure, constitue par contre un exemple de solidarité qu'on peut imiter partout sans risques majeurs.

Un exemple où l'on voit que la responsabilité oblige. Les Fermontois ont assumé la responsabilité de leur avenir; il en est résulté, chez leur partenaires, un sentiment d'obligation que la logique économique seule ne suffisait pas à justifier. Grâce au climat moral ainsi créé, on a pu surmonter des obstacles qui, dans un contexte normal, auraient paru insurmontables.

«Inutile de préciser, écrit Régis Labeaume, que la confirmation de l'entente par écrit ne fut pas une mince besogne. Aucun des modèles d'entente propres à l'industrie n'était vraiment applicable pour lier une entité communautaire à une corporation ayant des objectifs lucratifs.»

Cent cinquante mille \$ pour 3500 habitants, c'est près de 43 \$ par personne, assez peu donc, même pour une ville menacée de fermeture. Et la municipalité touchera 10 p. cent des profits nets de la production de la mine.

On en vient à se demander pourquoi la même formule n'est pas employée plus fréquemment ailleurs.

Le véritable enjeu du pouvoir local est là. Ou bien, attendant tout des pouvoirs centraux, on entre dans la spirale de la revendication, avec la conséquence que les ressources morales et financières de la collectivité se perdent dans les dédales des administrations gouvernementales et que l'irresponsabilité ainsi entretenue mine l'administration locale; ou bien on s'inspire du modèle fermontois.

Les richesses naturelles

Dans le livre ci-haut mentionné et auquel je ne pourrai rendre justice ici, je découvre un aspect important de l'histoire contemporaine du Québec. Dans le domaine minier, la révolution tranquille commence à peine. Jusqu'à tout récemment, c'est tout juste si nous nous réservions un droit de regard sur la façon dont les compagnies

étrangères exploitaient notre sous-sol.

Nous n'étions qu'un relais à peine plus important que les Amérindiens dans la découverte, l'extraction et le transport du minerai. C'est un trappeur amérindien appelé André Mathieu qui, en 1937, apporta aux experts le caillou qui attestait l'existence de gisements à haute teneur en fer. Quelle fut sa récompense?

Au cours de la décennie 1980, les actions accréditives ont permis à de nombreuses entreprises minières québécoises de prendre forme. Certaines ont pu survivre. Depuis quelques années, c'est la morosité.

Au Québec, nous misons encore beaucoup sur les richesses naturelles pour assurer notre développement. Trop, disent certains, qui nous incitent ensuite à travailler encore plus que les Japonais, qui... que etc.

Mais pourquoi fabriquer, quand il suffit de ramasser? Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le colon d'ici avait meilleure santé et plus longue vie que son cousin de France, parce qu'il avait tout en abondance autour de lui: bois, gibier, fruits sauvages, poissons, sucre. Et encore maintenant, nous sommes si peu nombreux sur un territoire si riche que je m'étonne qu'il nous faille travailler autant que les Japonais pour vivre aussi bien qu'eux.

Et si les poissons du Saint-Laurent et de ses affluents redevenaient comestibles, nous aurions l'autosuffisance alimentaire à condition de ne manger de viande qu'une ou deux fois par semaine, ce qui nous ferait d'ailleurs le plus grand bien. Sans parler des brochets et carpes de nos lacs, poissons recherchés dans le reste du monde et dont nous ne nourririons même pas nos bêtes.

Et les mines? On dit que la découverte du graphite à Fermont tient du miracle. Soit. Je fais plutôt l'hypothèse que nous connaissons encore très mal notre sous-sol et que nous ne nous donnerons la peine de l'étudier sérieusement que le jour où nous ne dépendrons plus des capitaux étrangers pour l'exploiter.

Et les forêts! Si nous les cultivions comme les Finlandais! Nous n'avons pas résisté à la tentation du pillage tant l'abondance était grande. Il nous reste à accéder au stade de la civilisation.

Lettre de Montréal pour lecteurs torontois...

La Presse et le Toronto Star ont entrepris un échange de lettres pour tenter de rétablir les ponts entre le Québec et le reste du Canada. Samedi dernier, la première Lettre de Montréal, dont voici la version en français, était publiée dans le quotidien torontois, sous la plume d'Alain Dubuc. La Lettre de Toronto, signée par l'éditeur du Toronto Star, John Honderich, paraît aujourd'hui en page éditoriale.

ALAIN DUBUC



Cher John,

Bien des Canadiens, y compris votre propre journal, hésitent beaucoup à se lancer dans une nouvelle ronde de négociations avec le Québec. Cette réticence s'explique en grande partie par le fait que vous n'aimez pas l'idée d'avoir un couteau sur la gorge.

Vous percevez le rapport Allaire du Parti libéral du Québec, le rapport de la Commission Bélanger-Campeau et la menace d'un référendum sur la souveraineté comme autant de formes de chantage: «Donnez-nous ce que nous voulons, ou bien vous allez voir.»

Votre vision des choses n'est pas tout à fait conforme aux faits.

Je ne crois pas que le premier ministre Bourassa exerce du chantage sur le reste du Canada et qu'il se sert de la souveraineté comme d'un outil pour forcer les Canadiens à accepter ce qu'ils ne digèrent pas autrement.

M. Bourassa est un fédéraliste ou, du moins, un fédéraliste selon les critères québécois. Il préférerait clairement que le Québec continue à faire partie de la Confédération, dont la forme serait modifiée.

Mais la vague souverainiste est si forte au Québec que M. Bourassa a peur qu'elle ne l'emporte. La souveraineté n'est pas un moyen de pression utile pour lui, mais une réalité à laquelle il doit faire face. S'il ne trouve pas une formule magique, une nouvelle entente avec le Canada, il perdra probablement le pouvoir et la séparation sera virtuellement inévitable.

Donc, quand M. Bourassa évoque la menace de la séparation, il ne fait pas de chantage, il crie au secours.

Essayez de voir les choses de cette façon. Les signaux que vous recevez du Québec vous sembleront encore incompréhensibles, mais à tout le moins, ils deviendront moins irritants. Cela peut être fort utile dans un processus où la fierté et les émotions jouent un rôle important, autant pour vous que pour nous.

Qu'est-ce qu'un souverainiste?

La vraie question consiste, bien sûr, à mesurer la force exacte de l'idéal souverainiste dans le cœur des Québécois, ainsi que sa constance.

Après le débâcle du Lac Meech, l'an dernier, le sentiment souverainiste a grandi rapidement et n'a pas fléchi depuis. Tous les sondages sont remarquablement stables: environ deux Québécois francophones sur trois sont en faveur de l'indépendance.

Mais qu'est-ce que cela signifie exactement? Que tous ces gens vont voter oui à un référendum, quoi qu'il arrive? Ou encore qu'ils réagiront de la même façon que les Canadiens face au NPD: qui est le numéro un dans les sondages au début d'une campagne électorale fédérale pour sombrer en troisième position le jour de l'élection?

On ne le sait pas.

Cela dépendra beaucoup du ton des discussions qui auront lieu entre le Québec et le reste du Canada. Exactement comme ce fut le cas dans le débat du Lac Meech, mais cette fois-ci avec des enjeux autrement plus importants.

Les Québécois, tout comme les autres Canadiens, ne connaissent absolument pas le contenu exact de l'accord du lac Meech. Ils ne s'intéressaient ni à ses détails techniques ni à ses subtilités constitutionnelles. Il n'y avait que deux mots qui comptaient: «société distincte».

Mais ils ont réagi avec force à ce qu'ils ont perçu comme un rejet, ce profond sentiment anti-Meech à travers le Canada qui a montré que les Canadiens ne voulaient pas des Québécois tels qu'ils étaient. Les Québécois ont vivement réagi à cette insensibilité de la même façon que les Canadiens ont très mal réagi à l'insensibilité du rapport Allaire.

Ces émotions resteront plus importantes dans les mois qui viennent que les opinions politiques de chacun ou la longueur d'une liste d'épicerie. Un autre sondage, publié récemment, illustre bien ce phénomène. Les sondeurs ont demandé à des citoyens du Québec de quelle façon ils se définissaient: Canadiens, Canadiens français, Québécois? Soixante p. cent des répondants francophones ont affirmé qu'ils étaient des Québécois.

Voilà.

C'est là le cœur du problème, au-delà des idéologies. Cela signifie que les Québécois ne voient pas le Québec comme une province, mais comme leur pays, une conviction si profonde qu'elle ne fluctue pas au rythme des événements politiques.

Cela n'implique pas que tous ceux qui se définissent comme Québécois choisissent la séparation. Il est fort possible d'être Québécois et de se sentir à l'aise dans la Confédération, comme l'ont montré le référendum de 1980 et les deux dernières victoires de Robert Bourassa.

Mais cela signifie clairement qu'ils ne définiront pas leur rapport avec le reste du Canada de la même façon que les autres Canadiens le font. Ceux qui préféreraient rester au sein du Canada et ceux qui accepteraient de le faire ne sont pas motivés par l'amour du pays. Ils voient plutôt cela comme une solution raisonnable.

Mais ils ne sont pas et ne seront jamais de vrais Canadiens de la même façon que vous l'êtes.

Cela se manifeste dans les grands débats, comme le désir d'accroître les pouvoirs provinciaux, et dans les petites choses, par exemple le fait que les Québécois n'ont pas été humiliés quand Ben Johnson s'est fait prendre la main dans le sac.

Trouver une solution qui permette au Québec de rester dans le Canada n'est possible que si l'on accepte cette différence, plus profonde que la langue et la culture. Pouvez-vous accepter cela, accepter l'idée qu'un cinquième des Canadiens ne soient pas aussi Canadiens que vous?

Je sais que ce n'est pas facile.

Alain

À la recherche des temps nouveaux

FRANCINE PELLETIER  
collaboration spéciale

Avec son noeud papillon et son oeillet rouge à la boutonnière, son complet beige et sa chemise tuxedo, impossible de l'ignorer. Assis en première rangée comme un bon élève, l'air ravi, l'homme ponctuait les discours des panelistes de petits hochements de tête. C'était il y a 10 jours, aux Services communautaires juifs à Montréal, lors d'une conférence sur le «multiculturalisme dans un Québec changeant».

L'homme si élégamment vêtu brillait aussi par la couleur de sa peau. Outre le président de SOS-Racisme, Alain Jean-Bart (toujours fidèle au rendez-vous), il était le seul Noir dans la salle. Un signe que les choses changent, petit à petit, au Québec.

Autre signe: la soirée s'est déroulée en français autant qu'en anglais. On n'aurait pas vu ça, dans le quartier Snowdon, il y a quelques années.

«Montréal est un endroit formidable», me confia plus tard l'homme en question, tout en me fournissant un album de photos entre les mains. Leerooy Alexander Solomon Edwards, dénommé le joyeux troubadour, ne va nulle part, ai-je vite appris, sans son album de photos. C'est sa carte de visite, sa façon de faire connaissance et, surtout, de prendre le taureau par les cornes. (Ou, en l'occurrence, par les panelistes.)

«J'ai appris il y a longtemps que là où il y a du contrôle, il y a du pouvoir», me dira-t-il, la semaine suivante, chez lui.

Toujours avec son noeud papillon, sa chemise tuxedo aux petits boutons nacrés et son oeillet à la boutonnière, Leerooy Edwards, 69 ans bien comptés mais en ayant l'air 10 de moins, trône au milieu d'énormes piles de papperasses, d'assortiments de chaussures des années 50, d'une vieille machine à écrire, d'un lit et d'un frigidaire qui n'a pas l'air de fonctionner. Il y a des rangées de vestons qui pendent, manque de placard, du plafond et une radio enfouie dans un

coin où l'on discute ferme, à l'émission de Royal Orr à CJAD, du Bloc Québécois.

Depuis 39 ans que Leerooy Edwards est au Québec, depuis 39 ans qu'il vit ici, dans la Petite Bourgogne, dans cette petite chambre exigüe, bourrée d'objets qui ne servent plus. Il ne s'en plaint pas, au contraire, il en est fier. «Tout le monde peut vivre en chambre. Mais qui peut se vanter d'y avoir vécu 39 ans?», dit-il en s'esclaffant.

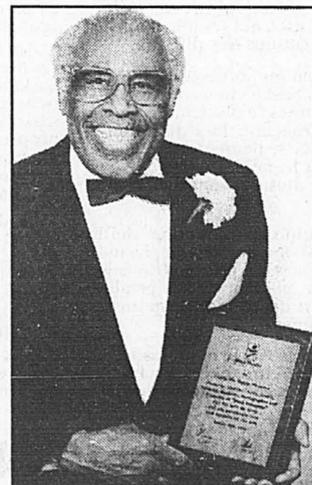
Un «fanatique» de la vie, Leerooy Edwards l'est également de son «studio» où s'entassent 35 000 photos (il ne va nulle part sans prendre une photo), 2500 adresses et, ce dont il est le plus fier, une copie de la Charte canadienne des droits et libertés, un certificat de l'Association internationale des machinistes et un autre marquant sa participation en tant qu'«ambassadeur» au 50<sup>e</sup> anniversaire d'Air Canada. «C'est ma vie en résumé», dit-il.

Après 32 ans au service d'Air Canada, M. Edwards est à sa retraite depuis cinq ans. Ça non plus il ne s'en plaint pas. Il lit, voyage, s'adonne au «photo-journalisme» et écrit des poèmes. Loin — loin derrière lui maintenant — sa jeunesse à Port-of-Spain, Trinidad, où à 17 ans il cassait des roches pour 36 \$ par jour. «Après le grand labyrinthe, me voici sur le grand boulevard de la vie», dit-il, le sourire fendu jusqu'aux oreilles.

Comme pour prouver son dire, le joyeux troubadour m'entraîne maintenant au Café de Paris du Ritz Carlton, son «studio II», dit-il.

«Je viens ici pour jouir de la ville dans laquelle j'ai choisi de vivre», dira-t-il un peu plus tard, calé dans un fauteuil de velours bleu, un verre de Grand Marnier devant lui. «Richard Burton et Elizabeth Taylor venaient au Ritz Carlton. Eh bien, figurez-vous que moi aussi!»

C'est que Leerooy Edwards a choisi de bien vivre. «Je ne veux pas être pauvre, dit-il, alors je joue avec la richesse.» Pour lui, il n'y a pas de contradictions entre sa chambre aux murs vert-hôpital et l'ambiance feutrée du Ritz Carlton. Il y a un contraste, voilà tout. La vie, après tout, vient en deux dimensions: les Noirs et les Blancs, les hommes et les femmes, les riches et les pauvres... Constamment accueilli à ces deux di-



Leerooy Alexander Solomon Edwards

mensions, explique le gentleman philosophe, nous avons deux choix: le conflit ou le contraste. «Moi, je choisis le contraste», dit-il.

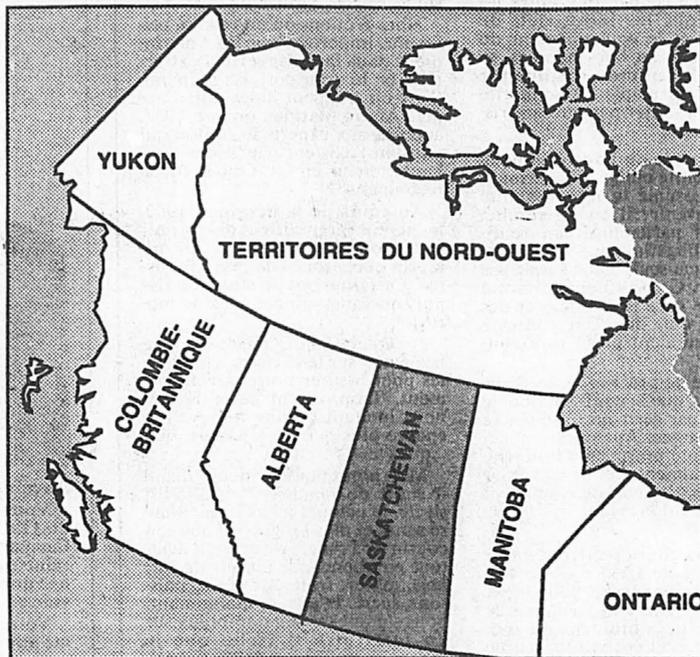
Leerooy Edwards a beau être non-conformiste jusqu'aux bouts des ongles (il ne s'est d'ailleurs jamais marié), et dandy par-dessus le marché, ce qu'il dit, ici, est très exactement ce qui a été dit lors de la conférence sur le multiculturalisme mentionnée plus haut.

Ce qu'il dit c'est qu'il aime le Québec. Même si ça n'a pas toujours été «un lit de roses» et que, bien sûr, il a été victime de racisme. (A son arrivée, en 1954, par exemple, Eaton lui refusa un emploi pour cause, prétextant-on, d'unilinguisme anglais!). Mais ce qu'il retient, finalement, c'est la «gentillesse». Leerooy Edwards pointe les employés — qui se sont tous empressés, tantôt, de le saluer — en disant ça. (Et jusqu'au maître d'hôtel qui, à la demande de son client flamboyant, s'improvisera photographe!)

«Montréal est un endroit où il fait bon grandir», dit mon interlocuteur, qui de temps à autres passe au français pour mieux m'en convaincre. «Quoi qu'il arrive, je reste!»

Oui, Leerooy Edwards — qui est fier de se dire «Québécois» —

# LA SOMBRE HISTOIRE DU FRANÇAIS EN SASKATCHEWAN



**1905** Création de la province de Saskatchewan (à même une partie des Territoires du Nord-Ouest)

**1912** Fondation de l'Association franco-canadienne, organisme de défense des droits de la minorité fransaskoise.

**1919** Le gouvernement de Saskatchewan interdit d'enseigner plus d'une heure de français par jour.

**1929** Le gouvernement de Saskatchewan abolit ce qui reste d'enseignement du français et interdit les costumes religieux dans les écoles.

**1934** La Saskatchewan rétablit l'enseignement d'une heure de français par jour.

**1967** La province permet la création d'écoles primaires bilingues.

**1980** Un citoyen de Saskatchewan (le père Mercure) conteste l'unilinguisme de la province devant les tribunaux.

**1981** La Cour supérieure de Saskatchewan (cause Mercure) décide que la province est tenue de fournir certains services en français en vertu de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.

**1988** La Cour suprême du Canada confirme ce jugement et déclare que la province peut se décharger de cette obligation en adoptant une loi à cet effet.

**1988** La Saskatchewan adopte une loi faisant de l'anglais la seule langue officielle de la province.



Pierre Magnan, 17 ans, de Regina: «L'important, c'est que nous demeurions solidaires...»

## Des francophones ont oublié la langue au point d'adhérer au Reform Party



**GILLES PAQUIN**

envoyé spécial  
La Presse à REGINA

L'œil vif, le geste nerveux et le rire facile, Pierre Magnan se tient un peu en réserve depuis le début de notre conversation au Rosalie's Café à Regina. Patient, il attend le moment propice pour livrer son message.

Puis, sortant tout à coup de sa réserve, il lance d'une voix assurée: «Quand vous retourneriez dans l'Est, dites à Yves Beauchemin que nous ne sommes pas des cadavres encore chauds. Nous sommes bien vivants et nous n'avons pas l'intention de lâcher.»

L'expression malheureuse adoptée par l'écrivain Yves Beauchemin pour décrire les minorités francophones de l'Ouest canadien est demeurée en travers de la gorge de Pierre Magnan et de plusieurs autres ici. Elle revient sans cesse dans les discussions sur l'avenir de ces collectivités.

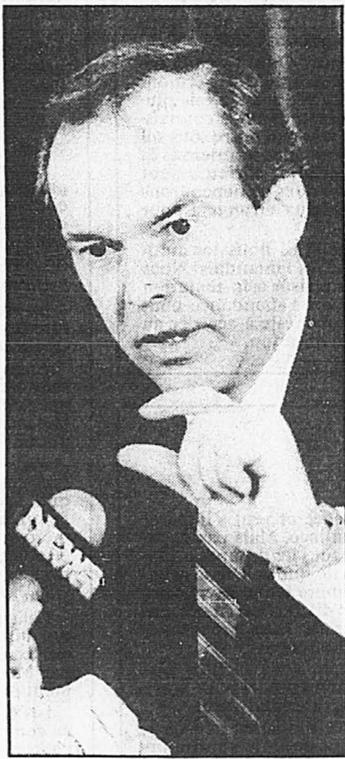
Président de l'Association de la jeunesse fransaskoise et étudiant à l'école secondaire bilingue Martin-Leboldus à Regina, ce jeune homme de 17 ans est pourtant bien au fait de la situation des francophones de Saskatchewan.

«Bien sûr que l'assimilation des jeunes m'inquiète, mais je crois encore possible de renverser cette tendance. Ce qui est important c'est que nous demeurions solidaires», souligne Pierre Magnan avec conviction.

Il ajoute aussitôt que la vie n'a jamais été facile pour la minorité française de Saskatchewan et qu'elle ne l'est pas plus aujourd'hui avec le gouvernement conservateur de Grant Devine. Malgré la Charte canadienne des droits et les jugements clairs des tribunaux en leur faveur, Grant Devine re-

fuse toujours de donner aux Fransaskois le contrôle de leurs rares écoles.

«Le premier ministre fait preuve



Malgré la Charte canadienne des droits et les jugements clairs des tribunaux en leur faveur, le premier ministre Grant Devine refuse toujours de donner aux Fransaskois le contrôle de leurs rares écoles.

d'une intolérance proche du racisme dans l'intention de se faire du capital politique. Il s'adresse aux régions rurales et conservatrices de la province en vue des prochaines élections», soupçonne Magnan.

Mais la détermination tranquille et la confiance inébranlable de Pierre Magnan ne change rien aux statistiques désolantes recueillies par la Commission nationale d'étude sur l'assimilation de la Fédération des jeunes Canadiens-français.

Ce sont de telles données qui ont sans doute poussé Yves Beauchemin à dresser son sombre bilan.

Dans un rapport intérimaire intitulé «Le déclin d'une culture» et publié l'automne dernier, le sociologue Roger Bernard dresse le tableau suivant de la Saskatchewan:

■ La proportion de francophones diminue régulièrement dans cette province. La population de langue maternelle française est en effet passée de 5,1 p. cent en 1951 à 3,4 p. cent en 1971 et 2,5 p. cent en 1986. Le français est la langue d'usage de 1,5 p. cent des Fransaskois.

■ Les francophones, très minoritaires, sont dispersés dans plusieurs régions de la province, ce qui rend le maintien de leurs institutions très difficile.

■ De moins en moins de gens utilisent le français en Saskatchewan. Alors que 20 700 personnes se disaient de langue maternelle française lors du recensement de 1986, seulement 9 000 déclaraient que le français était, pour eux, la langue la plus souvent parlée à la maison.

■ La population francophone vieillit et la relève est peu nombreuse. La moitié des personnes qui parlent français à la maison ont plus de 45 ans pendant que 71 p. cent des jeunes de moins de 24 ans adoptent l'anglais.

■ Le problème se situe au niveau de la fécondité inférieure chez les francophones mais il résulte surtout de l'assi-

milation des parents qui ne peuvent transmettre le français à leurs enfants. Seulement 980 enfants étaient inscrits dans les écoles primaires (bilingues) de la minorité en 1990-91.

■ La province et les municipalités ne fournissent aucun service en français.

Il n'y a pas que Pierre Magnan qui s'indigne de l'attitude du gouvernement Devine; le président de l'Association provinciale des parents fransaskois Gérard LeBlanc est tout aussi critique et s'en prend également aux provinces voisines où les minorités francophones connaissent les mêmes difficultés.

«En Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba les gouvernements attendent pour voir si la fédération canadienne va tenir ensemble afin de déterminer s'ils devront ou non, fournir des services en français comme le prévoit la constitution», affirme M. LeBlanc.

Dirigeant d'une petite entreprise à Saskatoon, M. LeBlanc ne s'était jamais activement impliqué dans la vie politique avant d'atteindre la quarantaine. Au cours des quatre dernières années, il dit avoir pris un cours intensif en droit et en politique à la tête du groupe de parents. Il y a de quoi.

Après des années de luttes judiciaires menées contre le gouvernement de Saskatchewan, la Cour suprême reconnaissait en 1988 que la minorité fransaskoise avait le droit de diriger ses propres institutions scolaires. Depuis, la province a multiplié les délais en vue de la création du réseau scolaire autonome de langue française.

La dernière raison invoquée par Grant Devine, c'est le manque de fonds; or Ottawa s'est engagé à verser 26 millions \$ sur cinq ans pour créer ce réseau, dit M. LeBlanc. Regina a déjà reçu une partie de l'argent mais n'a toujours rien fait soutient-il.

Lors d'une entrevue avec La Presse récemment, M. Devine a déclaré ne pas être en mesure d'agir maintenant.

Selon lui, la province n'a pas les moyens de maintenir un autre système scolaire et le dossier est encore à l'étude. Le chef du NPD et leader de l'opposition Roy Romanow évite courageusement de prendre position, de crainte d'indisposer les électeurs. Pour Gérard LeBlanc, tout indique que les francophones devront encore une fois s'adresser aux tribunaux afin de forcer la province à respecter la Charte des droits. Ceux-ci pourraient également exiger le versement d'une compensation financière de la part du gouvernement, mais cette mesure forcément impopulaire rendrait les relations avec la majorité plus difficiles.

Comme si ce combat épuisant ne suffisait pas, Gérard LeBlanc dit craindre que la nouvelle ronde de négociations constitutionnelles ne vienne remettre en cause la politique de bilinguisme d'Ottawa. Dans une telle éventualité, il ne lui resterait plus qu'à déménager au Québec croit-il.

Cette inquiétude est partagée par André Poilève, un prêtre qui enseigne à la seule école secondaire autochtone de la province à Saskatoon et qui songe lui aussi à venir s'installer au Québec un jour.

«Si le Québec choisit la souveraineté, la vie française ici sera bien finie. Aujourd'hui j'ai mes amis, ma Caisse pop, ma paroisse et l'école, tout un milieu de vie en français. Je ne crois pas que cela puisse continuer après», dit-il.

D'autres, comme ces deux femmes au français incertain qui participaient au congrès du Reform Party la semaine dernière, pensent que cela est déjà terminé. Elles placent maintenant la minorité française parmi les autres groupes d'immigrants qui doivent se fonder dans le creuset multiculturel comme le souhaite leur chef Preston Manning.

Gravelbourg, Zénon-Parc, Ponteix et les noms de plusieurs autres villages de Saskatchewan resteront comme autant de souvenirs de ces colons venus du Québec et d'Europe pour vivre en français en Saskatchewan.

## Des fermiers convoitent les quotas de lait d'un Québec éventuellement souverain

**GILLES PAQUIN**  
envoyé spécial

La Presse à REGINA

À l'entrée du petit village d'Asquith, à une vingtaine de kilomètres de Saskatoon, un panneau routier délavé interpelle les voyageurs: «Welcome to Asquith, The Centre of the British Empire».

Contrairement à l'empire cependant, Asquith ne conserve aucun vestige de sa grandeur passée. La rue principale, d'une largeur démesurée, pourrait servir de décor à un film western. Les immeubles décrépis s'étendent sur quelques centaines de mètres entre la grande route et la voie du chemin de fer. Les voitures stationnent de manière perpendiculaire face aux maisons et les herbes folles poussent le long des trottoirs brisés.

Le maire de cette agglomération de quelques 550 personnes, Dennis Ernst, ne se souvient pas depuis quand l'affiche est là, ni pourquoi son village s'est affublé d'un tel titre. Ce matin-là, il n'a pas le goût de parler politique et reste la tête plongée dans son guide de l'automobile plutôt que de répondre au journaliste venu le relancer au «Poplar Spot», le seul restaurant du coin.

Asquith est à l'image d'une grande partie de la Saskatchewan: Son économie périlleuse, ses jeunes s'en vont et son avenir n'offre guère de perspectives encourageantes pour ceux qui restent et vivent ici comme des captifs. La récession a un effet dévastateur sur l'économie agricole de la Saskatchewan.

«Cette province se meurt, les commerces ferment les uns après les autres et chaque jour dans le journal, on voit que des gens perdent leur emploi. Tenez hier, c'était un important distributeur de produits alimentaires de Saskatoon qui fermait ses portes. Demain ce sera un autre et ça continue», lance Dennis Ernst dans un grognement.

Cela étant dit, le maire se reforme comme une huitre quand on lui demande ce qu'il pense de la politique canadienne. Il ne veut rien savoir des partis politiques. Bleu, vert ou rouge, c'est du pareil au même pour lui.

Les relations avec le Québec? «Vous savez, c'est loin, nous sommes beaucoup plus proches des États-Unis que de Montréal ici», dit-il pour mettre fin à la conversation.

Derrière le comptoir, une vieille dame observe la scène avec un sourire en coin tout en servant du café aux autres clients. C'est une Fransaskoise, Lina Hounget, née ici d'un père originaire du Québec et d'une mère Belge.

Une fois les habitués partis, elle passe au français pour éviter que le maire ne comprenne: «Ici ce sont tous des Anglais; ils disent que c'est tant mieux si le Québec se sépare. Je ne pense pas que le Canada devrait se séparer comme ça, mais nous allons certainement continuer à faire du commerce même si ce n'est plus comme avant», dit-elle.

Sur le mur du fond du restaurant, un grand tableau en dit long sur la situation économique de la région tout en établissant un lien avec le reste du pays. Il porte de nombreux avis de ventes de machinerie agricole ou de fer-

mes qui doivent être liquidées à l'encan; une invitation à participer aux prochaines audiences de la Commission Spicer; une convocation à une assemblée du NPD provincial et l'ordre du jour de la prochaine soirée récréative qui se tiendra au Centre communautaire.

À une grande table de l'autre côté de la salle, quelques fermiers des environs s'installent dans un café en parlant de la pluie (rare) et du beau temps. Ils acceptent volontier d'engager la conversation abandonnée par le maire.

«On achète du lait du Québec plus cher qu'on pourrait le faire aux États-Unis, puis on vous vend du blé au prix mondial alors que les subventions d'Ottawa ne compensent pas la différence. On devrait se séparer et faire une simple association commerciale», dit d'entrée de jeu Abe Neudorf, le frère du député conservateur local.

Aux gens du Québec qui s'estiment lésés par le système fédéral, il souligne que la Saskatchewan en arrache aussi. L'Ontario profite tellement de la situation que les autres provinces devront s'unir pour se défendre contre elle si le Québec se retire ajoute M. Neudorf. Le Canada a été construit avec une «politique commerciale nationale» favorisant le protectionnisme ontarien soutient-il.

Hilda et Ed Szabo, deux villageois à la retraite, trouvent pour leur part que le pays est trop grand pour que les gens se comprennent d'une province à l'autre. L'échec de l'accord du lac Meech est une illustration de ce problème disent-ils.

Elle et son mari jugent normal que la Saskatchewan touche aujourd'hui de l'aide d'Ottawa, comme pendant la crise, mais pensent qu'un jour ce sera à son tour d'aider une autre province. Ils n'apprécient pas du tout les discours hostiles de leur premier ministre Grant Devine et de son collègue Albert Don Getty à l'endroit du Québec.

Le long de la route qui mène à Vanscoy, un village d'une vingtaine de maisons, près d'Asquith, un puits municipal procure aux agriculteurs l'eau dont la sécheresse les prive depuis des mois. Pat et Fred Gittings font le plein d'un lourd réservoir attaché derrière leur camionnette.

«Notre village a le triste honneur de s'être proclamé unilingue, l'an dernier, pour exprimer sa frustration face aux négociations finales de Meech. C'était idiot, d'autant plus qu'il n'y a presque personne ici qui parle français», dit Fred.

Géologue recyclé dans la culture maraîchère, lui et sa femme sont plus inquiets de leur récolte de concombres que des relations fédérales-provinciales. Ils ont habité près de Sept-Îles et aiment le Québec.

«Nous savons que le Québec est différent et qu'il faut de profonds changements pour protéger sa culture, mais les gens ici se comportent déjà comme si vous étiez un pays différent. Il reste qu'on devra continuer à faire des affaires et que cela ne changera pas beaucoup», dit Fred.

Pour eux, il est ridicule de prétendre que l'Ouest peut, par exemple, produire du jour au lendemain le lait acheté,

au Québec comme le soutient le président de la Coopérative laitière de Saskatchewan, Gunnar Pedersen. Ce dernier déclarait récemment que les producteurs de Saskatchewan s'empareraient des quotas de lait du Québec si celui-ci optait pour la souveraineté.

«Cela n'est pas aussi simple que semble le croire M. Pedersen, sa réaction à la position souverainiste de l'Union des producteurs agricoles du Québec me paraît plutôt émotive», a pour sa part affirmé Stuart Thiesson, le secrétaire de l'Union nationale des fermiers de Saskatchewan.

Au cours d'une entrevue accordée à La Presse à Saskatoon, M. Thiesson a signalé qu'il n'était pas très réaliste de songer à transformer les terres à grains de sa province en fermes laitières. Plutôt que de s'engager dans de semblables investissements, il serait plus simple de produire davantage de bœuf en Saskatchewan croit-il.

Un peu agacé par ce «faux débat», le président de l'UPA Jacques Proulx se contente de noter que la production agricole du Québec est légèrement déficitaire par rapport à l'ensemble du Canada. Selon lui, le Québec a donc de bons atouts dans les Maquis pour négocier avec les autres provinces.

Mais le «mur d'incompréhension» dénoncé par M. Thiesson est bien réel, les sorties outrancières du premier ministre conservateur Grant Devine et la croissance rapide du Reform Party viennent simplement confirmer l'ampleur de ce sentiment au sein de l'électorat.



PHOTOTHÈQUE La Presse, photo CP 16.12.89

Elle n'est guère connue au Québec

## AUDREY McLAUGHLIN, ASPIRANTE PREMIER MINISTRE

La Presse l'a rencontrée à Toronto

### Un faible pour les marginaux et l'envie féroce de bâtir un pays

**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
envoyée spéciale  
La Presse à TORONTO

Toronto, un mercredi matin oscillant entre la brume glauque et la pluie. Une salle de conférence très ordinaire se vide, tandis que le hall se remplit de fumée, de l'odeur d'un vague café trop réchauffé et de plus d'une centaine de militants syndicaux.

Au milieu de la grisaille, des éclats de rires fusent. Audrey McLaughlin écoute une jeune femme lui raconter une histoire visiblement très drôle pendant que les admirateurs s'empilent à ses côtés.

«Elle est géniale» dit tout haut un jeune homme en la regardant.

«Tout à l'heure je lui ai dit que ce sont les gens du NPD dans mon comté qui m'ont le plus aidée quand mon mari m'a laissée. Elle m'a bien écoutée, elle est vraiment fine», raconte une autre observatrice.

Audrey McLaughlin est chez ses fans.

Le leader du Parti néo-démocrate était à Toronto cette semaine pour prononcer une courte allocution sur l'unité du pays, à quelques centaines de représentants des syndicats des hôpitaux ontariens réunis en congrès. Une troisième visite éclair à Toronto — une ville dont elle prononce le nom avec un drôle de ton, comme si ce n'était pas sa préférence — depuis qu'elle a commencé sa tournée pan-canadienne, il y a deux semaines, pour discuter de l'unité du pays.

Et c'est avec un très grand plaisir qu'elle a accepté de profiter de l'occasion, avant de repartir vers Thunderbay rencontrer d'autres femmes, d'autres syndiqués et des étudiants, pour s'entretenir pendant plus d'une heure et demie, avec *La Presse*. En français seulement, a-t-elle insisté.

**Peu connue au Québec**

«Audrey n'est pas assez connue au Québec. Nous devons faire plus d'efforts pour que les Québécois et Québécoises la connaissent», a d'ailleurs remarqué son ami et allié de toujours, le député Svend Robinson de la Colombie-Britannique, quand on lui a demandé de parler un peu de celle qu'il a appuyée sans hésiter à la course au leadership.

Pourtant, Mme McLaughlin s'applique beaucoup à apprendre le français. Elle a commencé quand elle a été élue députée du Yukon, en 1987. Mais les vrais gros efforts ont démarré quand elle a été choisie en novembre 1989, par une mince majorité, pour prendre la succession d'Ed Broadbent à la tête du parti.

Elle étudie plus d'une heure par jour, avec un professeur privé, quand elle est à Ottawa. En voyage, elle écoute les films en français dans l'avion qui la ramène à maison, au Yukon. Elle parle avec son attaché de presse qui est francophone. Elle lit aussi *La Presse* ou *Le Devoir*, le magazine *l'Actualité*. Ou encore des romans québécois, comme celui de Nathalie Pétrovski, qu'elle vient de terminer, ou ceux de Denise Bombardier. «J'essaie parfois de lire des livres de sociologie, mais je préfère les choses plus simples, plus faciles. Et puis les romans en disent long sur la culture d'une nation. Je m'en étais déjà bien rendue compte en Afrique», explique-t-elle.

Car cette femme de 54 ans, mère de deux enfants aujourd'hui dans la trentaine et grand-mère deux fois, a passé trois ans au Ghana, quand elle était encore mariée, à enseigner l'anglais et le théâtre. Elle y est partie dans les années 60 avec ses deux enfants encore tout jeunes, histoire de voir d'autres paysages que ceux du sud de l'Ontario où elle a grandi et passé sa première vingtaine d'années.

En effet, enfant unique d'une famille traditionnelle, Audrey Brown est née en 1936 à Dutton, au sud-ouest de London et a vécu dans plusieurs villes de cette région: Guelph, Windsor, London, entre autres. Mariée à 18 ans, c'est en s'occupant de ses deux enfants, et en élevant des visons sur une ferme qu'elle a obtenu son Baccalauréat en Arts et sciences de l'université Western, par correspondance.

En 1964 elle part pour le Ghana et revient en 1967 à Toronto, où elle retourne aux études, afin d'obtenir une maîtrise en sciences sociales à l'Université de Toronto.

**Le baptême de la misère**

Le travail dans ce domaine, su sein de la capitale torontoise, la confronte quotidiennement aux «injustices et à la pauvreté». Au début des années 70, elle choisit de prolonger la portée politique de son travail communautaire en se procurant une carte de membre du NPD.

### Sans le Québec, le Canada perdrait une partie de son âme

**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
envoyée spéciale  
La Presse à TORONTO

«S

ans le Québec, le Canada perdrait une partie de son âme. Ce ne serait plus le Canada que je connais et que j'aime», explique doucement Audrey McLaughlin après avoir cherché pendant quelques secondes les mots justes en français.

Pourtant, le plan de travail constitutionnel de son parti, élaboré avec l'aide du penseur politique québécois Charles Taylor, est passé presque inaperçu dans cette province. À Ottawa il y a quelques semaines, les observateurs québécois ont écouté la leader du Nouveau parti démocratique annoncer son plan, en hochant la tête. Ou sont les solutions, semblaient-ils tous se demander silencieusement.

«Le NPD est traditionnellement sympathique, depuis les 30 dernières années surtout, aux aspirations nationalistes des Québécois. C'est cependant un parti social-démocrate qui favorise un état central fort pour assurer la planification et la redistribution des richesses. Actuellement, je ne crois pas qu'il réussisse à composer efficacement avec ces deux positions», commente Alan Whitehorn, professeur de science politique au Collège militaire de Kingston, qui termine un livre sur ce parti.

La démarche constitutionnelle du NPD ne fait que commencer, explique Mme McLaughlin. «Les autres politiques ont commencé par la liste d'épicerie des pouvoirs à transférer. Nous avons choisi d'aller dans l'autre sens. De parler pour commencer du type de société dans laquelle nous voulons vivre. Et pour nous, cette société inclut un Québec dont la culture est distincte et doit être protégée.»

Le projet prévoit entre autres une réforme du Sénat — pour une meilleure représentation régionale — une Charte des droits collectifs — qui inclurait ceux des Québécois — une réforme du système électoral, et une meilleure représentation des différentes populations qui forment le Canada au sein des institutions fédérales. Le tout pour garder un gouvernement central solide, mais qui représente mieux le pays et qui réponde donc mieux à ses aspirations.

Mme McLaughlin explique ensuite que les propositions spécifiques viendront plus tard. Une fois que le projet global aura été débattu au congrès du NPD en juin à Halifax.

«Il faudra que ces propositions

«La Politique, pour moi, ce n'est qu'une extension du travail avec les gens, sur le terrain», explique-t-elle.

Quelques années plus tard, en 1974, son mariage se termine. Mme McLaughlin reste à Toronto. Mais en 1979, elle en a assez. Elle emballa ses affaires et part pour le Yukon.

«Je n'y avais pas d'ami, pas d'emploi. J'avais toujours été attirée par le Nord. Je suis partie», explique-t-elle en souriant modestement.

«Le Yukon a eu beaucoup d'influence sur sa personnalité depuis. Sa sérénité, sa solidité, son équilibre. Peut-être est-ce le contact avec la nature, les autochtones», remarque son amie Marion Dewar, ancienne députée NPD et pilier de sa campagne au leadership.

Dès son arrivée là-bas, Mme McLaughlin s'implique dans l'organisation NPD locale, et commence à faire de la recherche sociale pour des organisations non-gouvernementales

mais aussi pour le gouvernement. Elle s'occupe en outre d'une maison de transition pour femmes battues. Elle partira aussi plusieurs mois dans les Caraïbes, dans le cadre d'un projet visant à aider les femmes à établir de petites entreprises.

À son retour, en 1987, le scénario s'accélère. Le député conservateur du Yukon, Erik Nielsen démissionne. On la pressent pour la candidature NPD. Elle gagne l'élection partielle non sans créer une certaine surprise et confirme son poste aux élections de 1988.

**Contre Meech**

À Ottawa, elle se distingue en votant contre le Lac Meech, à l'encontre d'Ed Broadbent. Au Yukon, on n'aimait pas cet accord qui rendait plus difficile l'accès des territoires au statut de province et ne répondait pas aux attentes des populations autochtones. Un dernier point qui lui tient à cœur, soulignera-t-elle plusieurs fois durant l'entrevue.

Près d'un an après l'échec de Meech, elle soutient qu'il aurait suffi d'inclure une clause sur la spécificité des autochtones au Canada et le tour aurait été joué. «Il aurait suffi simplement de cela», dit-elle.

Audrey McLaughlin fut élue leader du Parti néo-démocrate en novembre 1989. Au Québec alors, on remarque surtout que pour la première fois au Canada qu'une femme est élue chef d'un parti national.

Svend Robinson, lui, se rappelle d'une autre chose. Tout juste après l'annonce des résultats du vote, avant de parler à la presse, avant de parler à ses supporters, Audrey McLaughlin a quitté les congressistes pour aller parler avec un sidéen, qui était venu spécialement pour la voir. Il est mort maintenant. «C'est un femme très chaleureuse, très humaine. Quelqu'un qui vit ses principes», commente M. Robinson. Celui-ci a d'ailleurs toujours été très touché par sa sensibilité pour les difficultés des homosexuels et homosexuelles.

**Les marginaux**

Mme McLaughlin ne cesse de répéter que sa sympathie pour les marginaux et les exclus du pouvoir, les femmes, les minorités, n'a pas de borne. Ce que la présidente du Conseil canadien d'action sur le statut de la femme, Judy Rebick, accepte maintenant volontier de croire. «Parfois, elle me téléphone directement pour me demander mon opinion dans les dossiers qui touchent les femmes», raconte-t-elle.

Cela fait maintenant un an et demi que Mme McLaughlin pilote le NPD. Elle avait promis d'apporter un nouveau style politique, et y a tout à fait réussi, remarquent en chœur les proches du parti.

«On le remarque à la chambre des communes. Elle est digne, déteste les échanges d'insultes. Elle laisse d'autres membres du caucus prendre la vedette», indique Alan Whitehorn, professeur de sciences politiques au Collège militaire de Kingston, observateur de longue date du NPD.

Cette approche basée sur le consensus, lui a cependant valu beaucoup de critiques. On lui reproche de ne pas projeter d'idées, de directions précises.

«Elle n'est pas convaincante», remarque l'écrivain ontarien de gauche Rick Salutin, qui dit ne pas avoir grand sympathie actuellement pour le parti.

«Ce n'est pas une prima donna, ça c'est sûr, mais elle est très décidée quand c'est le temps de prendre des décisions», remarque Marion Dewar, qui rit en se rappelant de la dernière conversation qu'elle a eu avec Mme McLaughlin, alors qu'elle était chez elle, dans le Yukon, à Pâques.

«Elle m'a expliqué que les tuyaux s'étaient brisés durant son absence, raconte Mme Dewar, et que le chef du parti était à quatre pattes, à terre, en train de réparer le dégât.»

### Les fauteurs de troubles



MARIO FONTAINE

La question constitutionnelle sera à présent discutée au prochain congrès du Nouveau Parti démocratique, et les partisans québécois de la formation s'attendent à ce que leurs collègues anglophones, surtout ceux de l'Ouest canadien, leur opposent une forte résistance.

Même s'ils s'affichent ouvertement fédéralistes, les membres de la section Québec du NPD ont en effet un certain nombre de requêtes spécifiques à présenter aux assises de Halifax des 7, 8 et 9 juin prochain. Leur président, Alain Tassé, prédit une bonne partie de bras de fer.

«On ne se fait pas d'illusions, ce sera difficile de faire accepter la position de la délégation québécoise lors du congrès. Il n'est pas évident que ça va passer comme une lettre à la poste», convient le conseiller de la leader Audrey McLaughlin pour le Québec. Cette position s'articule autour de trois axes principaux:

- Réaffirmer le droit du Québec à l'autodétermination;
- S'engager à ce qu'un gouvernement néo-démocrate à Ottawa négocie de bonne foi avec un Québec souverain;
- S'assurer, en un tel cas, de l'intégralité du territoire québécois.

Adoptés début décembre, ces principes ne sont pas tous nouveaux pour la formation. Le droit du Québec à l'autodétermination, par exemple, avait déjà été reconnu dès les années 40 par le CCF, l'ancêtre du NPD. Puis le Nouveau Parti démocratique l'a réaffirmé dans les années soixante, et à nouveau en mars dernier par la bouche de son leader, Mme McLaughlin.

Cela n'avait rien de bien compromettant quand la souveraineté n'était qu'une vague hypothèse. Compte tenu de la conjoncture constitutionnelle actuelle, les néo-démocrates des autres provinces risquent toutefois de renâcler devant ce qui apparaîtra à une partie d'entre eux comme une mesure servant à paver la voie à l'indépendance.

L'engagement du gouvernement fédéral à négocier de bonne foi avec le Québec, quel que soit son statut, pourrait lui aussi susciter la grogne, pour la même raison. On croyait, enfin, que la question de l'intégralité du territoire québécois ne se posait pour personne, jusqu'à ce qu'on la soulève récemment au Parti égalité.

**«On leur fait peur»**

Selon Louise Hinton, présidente associée du NPD-Canada, section québécoise, le congrès de Halifax sera crucial pour la formation. «Il faudra que le parti se décide. Est-ce qu'ils veulent de nous ou pas? Dans le moment Audrey (McLaughlin) est assise entre deux chaises. C'est difficile pour elle, mais il faudra qu'elle livre le même message à Montréal qu'à Ottawa parce qu'ici, on est rendus à la limite», dit-elle.

Mme Hinton pense que les requêtes des délégués québécois risquent de choquer les autres congressistes. «On leur fait peur, constate-elle, ils nous voient comme des fauteurs de troubles. A force, ils vont finir par comprendre qu'on est vraiment distincts!»

Cette vice-présidente du CTC se définit comme fédéraliste, mais pas fédéraliste à tout prix. Même qu'elle ne craint pas la souveraineté du Québec, assortie d'une association économique. Le lien qu'elle veut garder avec le reste du Canada va dans ce sens.

Un Canada fédéral, pas nécessairement fédéraliste, précise Alain Tassé. M. Tassé a voté OUI au référendum de 1980, il le fera de nouveau s'il n'y a rien d'intéressant sur la table lors de la prochaine consultation. Mais si le Canada consent à répondre aux aspirations du Québec, il est prêt à considérer ses propositions.

**L'inacceptable discours**

La question constitutionnelle a miné les forces du NPD au Québec au cours des dernières années. Au point où le divorce entre le NPD-Québec — clairement souverainiste et oeuvrant uniquement sur la scène provinciale — d'avec l'aile québécoise du NPD fédéral est désormais consommé. Il n'est pas impossible que le NPD-Québec envoie quelques observateurs à Halifax, mais aucun délégué puisqu'il a été carrément répudié par son grand frère fédéral le mois dernier.

Michel Parenteau, le chef du NPD-Québec, ne croit pas que les militants restés fidèles à la thèse fédéraliste aient du mal à se faire entendre aux assises: pourquoi en auraient-ils, puisqu'ils adoptent le discours du NPD-Canada, assure-t-il. Un discours inacceptable pour le Québec à ses yeux, et qui ne correspond plus à la situation présente.

Le Nouveau Parti démocratique réaffirmerait, il y a quelques semaines, sa foi en un gouvernement central fort. Et s'ils ne rejettent pas le principe de la décentralisation, c'est d'une décentralisation administrative et non pas politique dont parlent ses dirigeants.

**Une bataille perdue**

Michel Agnateff est encore théoriquement membre de l'exécutif de la section Québec. Mais il ne participe plus aux réunions, pas plus que Paul Cappon, qui lui a succédé comme coprésident national du parti. «La base du NPD est dans l'ouest et en Ontario. Il risque fort de gagner les prochaines élections en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. On le comprend très bien d'avoir le goût de se doter d'un gouvernement central puissant. Pour le Québec, ça augure mal», constate M. Agnateff.

La bataille du NPD, les Québécois l'ont perdue à ses yeux aux dernières élections (1988), de même qu'au congrès de Winnipeg de 1989 au cours duquel les néo-démocrates rejetaient l'entente du lac Meech. Ils n'étaient alors qu'une soixantaine de délégués sur 2500, ils seront une centaine sur 1500 en juin. Un gain proportionnel, mais une représentation-tout de même très minoritaire.

Ce qui orientera le débat constitutionnel d'une part, mais pourrait aussi faciliter la tâche de certains bonzes du parti qui trouvent que le «national» a consacré trop d'énergies et d'argent à sa campagne québécoise de 88, pour un résultat nul. Le seul député de la formation au Québec, Phil Edmonston, a en effet été élu à la faveur d'une élection partielle l'an dernier.

On connaissait la pollution des ondes; voici la

# POLLUTION PAR LES ONDES

Le mont Royal devient une Cité des ondes... qui risque d'avoir des effets nocifs sur la santé des gens

MONIQUE DESLAURIERS  
collaboration spéciale

**P**ollution invisible autour du Mont-Royal, plus de 800 émetteurs radiofréquences/micro-ondes (RF/MO) envoient leurs signaux à partir de résidences privées situées sur les flancs de la montagne. Des études scientifiques parlent des effets nocifs pour la santé: il ne devrait pas y avoir d'antennes près des hôpitaux, des maisons et des écoles.

Selon un rapport obtenu par le biais de la Loi sur l'accès à l'information du ministère des Communications du Canada, les hauteurs de la montagne attirent les radiodiffuseurs. Ceux-ci ont progressivement transformé le secteur en un véritable parc commercial d'antennes.

Les antennes multiplex qui dominent les toits des immeubles résidentiels appartiennent aux compagnies MS Communications, Motorola, Général électrique du Canada, Marconi, Bell cellulaire, Communication service Inc., Pye électronique (Philips), National Mobile Radio Communication et Glenayre. Leurs antennes sont louées à des entreprises dont les ondes rayonnent au-dessus de Montréal. Ces «locataires» se composent de sociétés de téléphonie cellulaire, de téléphonie mobile pour véhicules, de services de messagerie et de Pagets, de services publics tels la police et la GRC.

Certaines rues en particulier sont devenues le cœur d'émetteurs à hautes fréquences. La rue Ridgewood avec ses neuf antennes multiplex attire à elle seule près de la moitié des émetteurs du secteur, soit entre 300 et 400 radiodiffuseurs. Il est difficile d'être plus précis à cause des fréquences octroyées à la Ville de Montréal dont l'emplacement est gardé sous silence dans le rapport.

Certains immeubles possèdent jusqu'à 60 émetteurs sur leur toit, tous greffés à la même antenne. Leur puissance rayonnée cumulative peut atteindre jusqu'à 6000 watts. Si cette énergie radiofréquence était dirigée accidentellement sur les gens à la maison, ceux-ci seraient alors sous la cible d'un rayon dont la puissance est six fois supérieure à celle d'un

four micro-ondes de 800 watts. Qui, en cas de fuite excessive de rayonnement due à un bris de câble ou à une dysfonction du système électrique, est alors chargé de prévenir les familles?

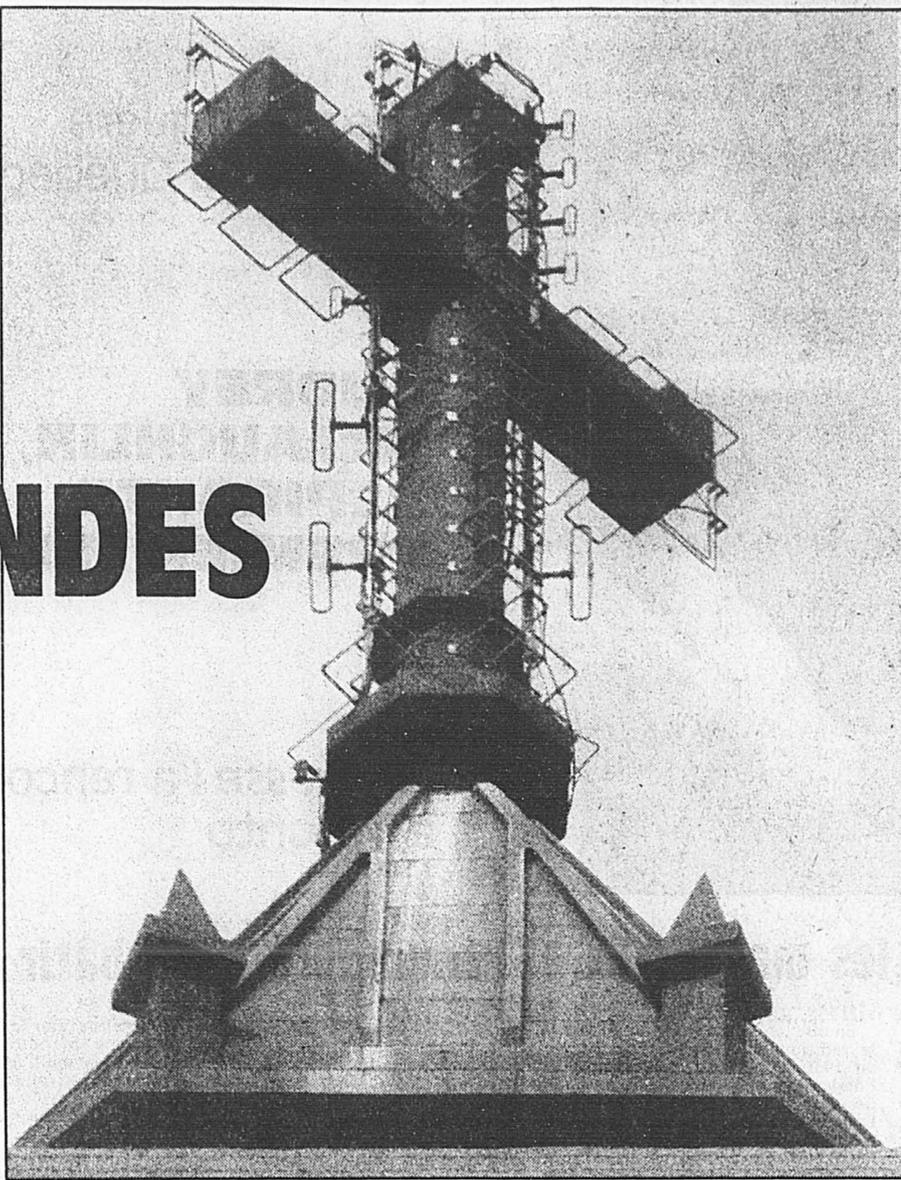
## Effets biologiques des RF/MO

Selon le ministère de la Santé et du Bien-être social, «l'exposition à de forts niveaux de radiofréquences et de micro-ondes pendant de longues périodes peut entraîner des effets néfastes pour la santé.» Les RF/MO possèdent en effet des propriétés thermiques qui agissent sur le corps. En cédant une partie de leur énergie à nos cellules, elles provoquent ce qu'on appelle «des points chauds». Une légère contrainte thermique, affirme le Code 25 du ministère entraîne des troubles endocriniens, respiratoires et cardiaques. L'effet phonotonique (de chaleur) des ondes affecte le système nerveux, ses yeux et les gonades. Le Code prévient en outre les femmes enceintes, les personnes qui portent des implants, des prothèses métalliques ou des stimulateurs cardiaques contre l'exposition aux radiofréquences/micro-ondes.

Les radiocommunicateurs qui sont présents dans la zone utilisent des radiofréquences (100 MHz) mais surtout des micro-ondes (400 MHz et 800 MHz). Comme l'explique un fonctionnaire du ministère des Communications du Canada, M. Maturin, le rapport ne fait cependant pas état d'un nombre considérable de basses fréquences qui circulent aussi dans le secteur.

Selon le physicien, M. G. Jakimov, de l'Université du Québec à Montréal, certaines fréquences, même si elles sont utilisées à de faibles niveaux, ont un pouvoir de résonance et d'absorption plus grand que d'autres pour l'organisme. Le Commissariat à l'énergie atomique de France place cette syntonisation des fréquences avec l'homme entre 30 et 400 MHz et il faut tenir compte «d'un pic de résonance dans la tête vers 350 MHz».

La question des ondes est complexe. Néanmoins, il demeure, pour les propriétaires des dispositifs et les ministères qui les autorisent, que les dispositifs sont



PHOTOS PIERRE CÔTE, La Presse

inoffensifs car l'irradiation au sol et à la hauteur des habitations est trop faible pour être nuisible. En l'occurrence, la densité du rayonnement dans la zone et dans les maisons n'a jamais été vérifiée.

Il arrive souvent qu'on entende des déclarations publiques selon lesquelles les champs électromagnétiques faibles n'endommagent pas la santé. Est-ce vrai? La connaissance des effets physiologiques des ondes est réservée à l'heure actuelle au cercle restreint des PHD, spécialistes de la recherche. La médecine, quant à elle, demeure encore à l'écart de ce nouveau domaine. La réponse n'est donc pas facile à trouver.

## Le rôle du calcium

Le ministère de la Santé et du Bien-être social admet que les RF/MO à de faibles puissances agissent sur le système nerveux. Elles interviennent aussi sur les médicaments qui cessent d'avoir de l'effet ou qui, au contraire, voient leurs réactions amplifiées. Une constatation intéressante: le Code 25 observe des changements dans la migration de la molécule de calcium. Or, la membrane cellulaire est dotée de charges électriques (de pôles positifs et négatifs comme on en voit sur les batteries de voiture). La molécule de calcium est l'un de ces relais qui transportent l'information (le courant) au cerveau et aux différentes parties du corps. Le calcium est une véritable courroie de transmission, un activateur, pour les hormones, les enzymes, les neurotransmetteurs et les antigènes.

À ce propos, un groupe de chercheurs des laboratoires de Batelle Pacific Northwest à Richland dans l'État de Washington ont démontré de manière incontestable que les champs de faible intensité court-circuitent la production de mélatonine par la glande pinéale. À l'origine, le dérèglement s'est cependant effectué sur les ions de calciums qui activent les mécanismes de sécrétion de la mélatonine.

Cette dernière hormone est le chef d'orchestre du rythme circadien, une horloge biologique qui synchronise les fonctions physiologiques durant la journée (les sécrétions neuro-endocriniennes, la performance mentale, la force musculaire et le cycle sommeil-éveil).

Sous l'effet des champs électromagnétiques, le rythme circadien est perturbé. Sa dysfonction entraîne des troubles psychologiques, dépression, perturbation du sommeil, fatigue persistante, irritabilité et troubles gastro-intestinaux. Les altérations dans la sécrétion de la mélatonine affectent également la réponse aux médicaments, la promptitude des réflexes, la concentration et la performance au travail.

À l'Université de Batelle, les expériences ont d'abord été me-

nées sur des rats exposés à des champs électriques puis magnétiques. Enfin, Bary Wilson et son équipe ont renouvelé les résultats obtenus, avec des cobayes humains exposés à des couvertures électriques. Toutes les recherches sont reproductibles.

Ce qui inquiète, ce sont les réactions en chaîne de l'organisme. Ainsi, la répression de la mélatonine entraîne une augmentation de la sécrétion de l'hormone cortisol. L'hypercortisolisme, à son tour, occasionne l'hypoglycémie (manque de sucre dans le sang) et cause l'hypomagnésémie dont on connaît le rôle clinique dans les fausses couches.

La revue *Sciences et Vie* rapporte de son côté que «les champs électromagnétiques suppriment la sécrétion de méla-

tonine par l'hypophyse, réduisant ainsi les réactions immunitaires, puisque la mélatonine est un immunomodulateur et des déséquilibres de cette hormone ont été liés aux cancers du sein et de la prostate.» Ces travaux demandent toutefois à être poursuivis.

## Une loi nationale

Devant ces faits, on peut se demander si la santé des habitants à proximité des dispositifs RF/MO ne passe pas en second lieu face aux impératifs de l'économie? Le problème touche la population montréalaise de près car, selon le ministère des Communications, la congestion électromagnétique ne se limite pas au mont Royal. Elle s'étend du centre-ville à la rue Saint-Denis pour ensuite atteindre Outremont. Elle culmine

Ce n'est pas visible à distance, mais le téléobjectif le révèle: la croix plantée sur le dôme de l'oratoire Saint-Joseph, truffée d'émetteurs de tout acabit, ressemble plus à une pelote d'épingles qu'à un crucifix.

cependant à Côte-des-Neiges et à Westmount.

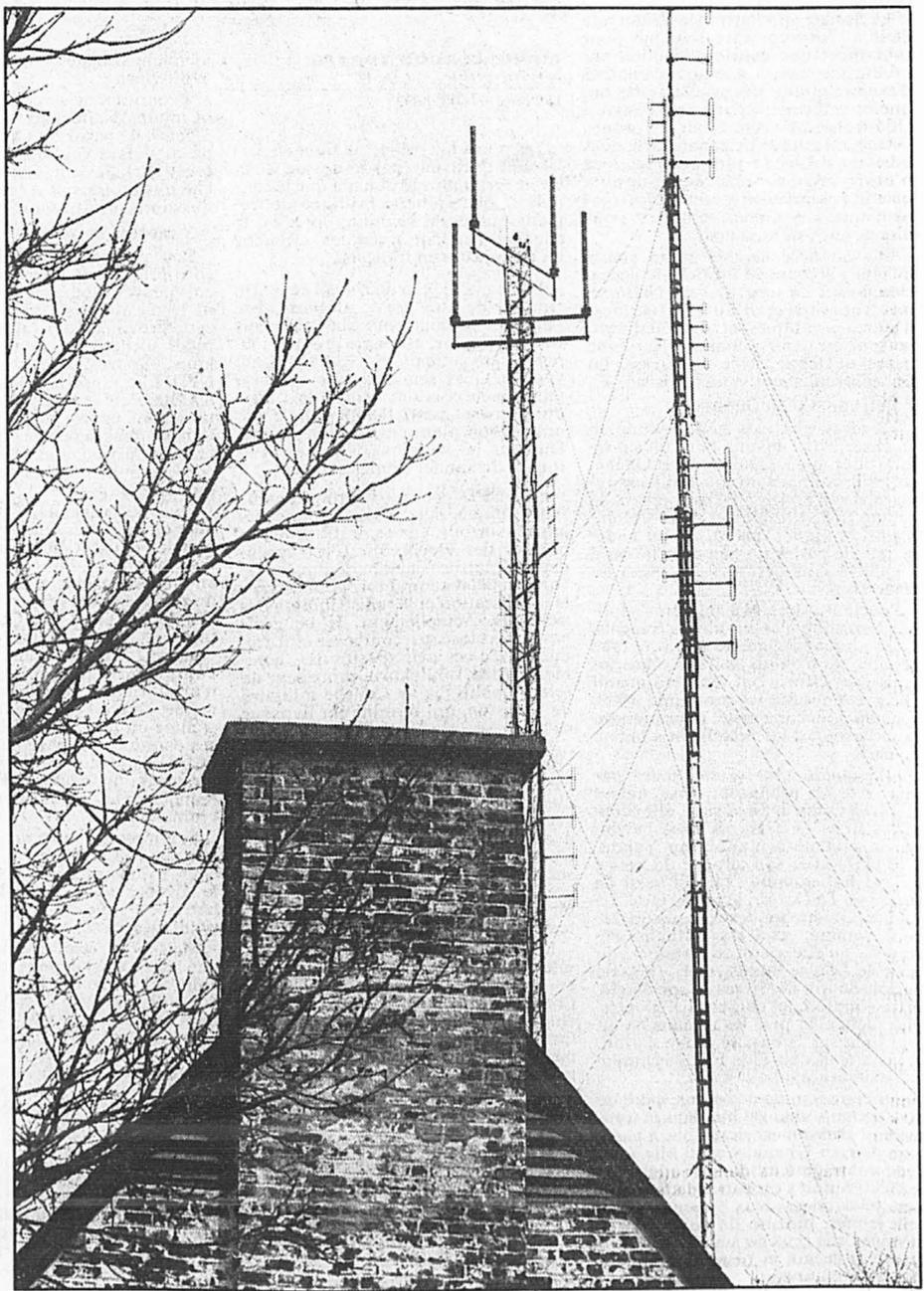
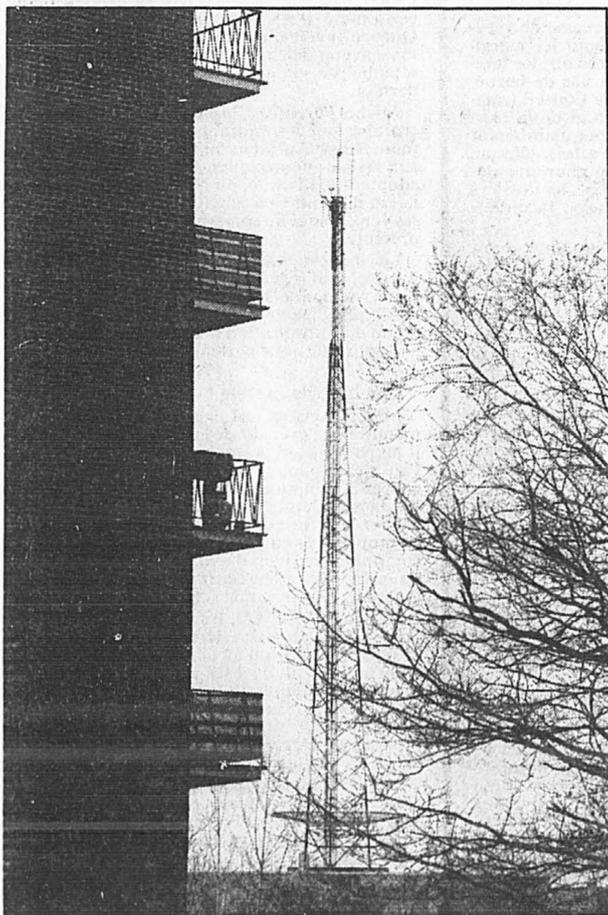
Les gens du quartier se plaignent d'ailleurs du brouillage sur les téléviseurs et même les appareils de téléphone enregistrant des voix. À l'hôpital Général de Montréal (52 émetteurs), le Dr Veilleux, responsable du laboratoire de neurologie, se plaint qu'un jour ou deux par semaine et durant toute la journée, des interférences électromagnétiques l'empêchent de se servir des électromyographes et des électroencéphalographes.

Ce qui gêne son travail. Il ne faut pas oublier que les ondes pénètrent dans les édifices par le biais des conduits métalliques et des matériaux absorbants.

Il serait urgent que nous ayons une loi nationale qui régisse l'exposition de la population aux ondes électromagnétiques. Au Canada, un Code de sécurité protège les travailleurs. Il n'existe toutefois aucune mesure de protection pour les gens exposés aux ondes radioélectriques lorsqu'elles sont à la maison.

La rédaction de cette loi obligerait à une profonde réflexion. Dès lors où le bien-être collectif et la santé publique seront mis sur l'autel de nos valeurs, des solutions ingénieuses et peut-être économiques se feront jour. Il y a ceux qui attendent le mécontentement public pour sortir des vieux tiroirs le projet du maire Drapeau d'une immense tour au sommet du mont Royal afin d'y concentrer les diffuseurs.

Il existe d'autres solutions, à première vue moins faciles. Ainsi des ingénieurs spécialisés en propagation suggèrent d'alléger les alentours de la montagne par la construction en périphérie, éloignées des centres habités, de trois tours. Un certain nombre d'entreprises pourraient en profiter, celles qui peuvent justement fragmenter leurs communications en trois régions. Il pourrait même y avoir plusieurs petits îlots de la ville, de façon à segmenter le voisinage des sources polluantes afin d'en diminuer les effets négatifs. Enfin, une autre solution alternative serait d'utiliser le câble ou la fibre optique en remplacement des antennes de télédiffusion.



Les beaux quartiers de Montréal sont assaillis par une multitude de tours de communication. À gauche, une scène de la rue Ridgewood. À droite, un décor incongru pour une vieille demeure de Summit Circle, à Westmount.

Un petit morceau de peinture filant à plusieurs dizaines de kilomètres à la seconde (vitesse caractéristique en orbite) peut causer autant de dégâts qu'une grosse boule de quilles fonçant à 100 kilomètres/heure

PIERRE DE CHASTENAY  
collaboration spéciale

La rentrée récente, dans l'atmosphère terrestre, de la station spatiale soviétique Salyut-7 a brièvement remené dans l'actualité un problème de plus en plus préoccupant: celui des débris artificiels de toute sorte qui flottent en orbite autour de la Terre.

Il s'agit là d'un problème relativement récent puisqu'aucun objet n'avait pu être mis en orbite avant 1957, année du lancement de Sputnik-1 par les Soviétiques. Depuis, nous avons pu assister à la course à l'espace entre Américains et Soviétiques, et à l'entrée en scène de plusieurs autres nations désireuses de développer leur propres programmes spatiaux. Cela s'est traduit par le lancement d'un nombre toujours plus élevé de satellites, de stations spatiales et d'autres pièces d'équipements dans l'espace immédiat de la Terre.

Et après seulement 30 ans, nous découvrons avec stupeur que l'espace autour de la Terre est menacé... par la pollution! Mais quelle est donc cette menace qui inquiète tant les spécialistes?

Deux types de pollution

Au départ, il faut préciser que l'espace interplanétaire n'est pas aussi vide qu'on le croit généralement. Des myriades de particules de poussières de toute forme et de toute taille flottent au hasard, au voisinage des planètes. Ces particules sont tout ce qui reste du nuage de poussières et de gaz qui a donné naissance au système solaire, il y a environ cinq milliards d'années. On compte aussi, dans une moindre proportion, de nombreux astéroïdes et des débris de comètes. Lorsque certaines de ces particules pénètrent dans l'atmosphère terrestre, le frottement les vaporise, et elles deviennent les étoiles filantes que nous connaissons bien.

Ce qui inquiète surtout les spécialistes, c'est le nombre croissant de débris artificiels, de fabrication humaine, qui jonchent les orbites terrestres basses et moyennes (de 300 à 1000 km), celles-là même où se trouvent la majorité des satellites et des véhicules habités. Depuis 1957, année de la mise en orbite du premier satellite artificiel, le nombre de ces débris n'a cessé de croître, et à un rythme de plus en plus rapide.

À l'heure actuelle, le système de poursuite par radar du North American Air Defense System (NORAD) suit la trace de plus de 7000 objets plus gros qu'une balle de baseball. De ce nombre, à peine plus de 300 sont des satellites opérationnels. Le reste est constitué d'étages de fusées, de réservoirs de carburant, de nombreux satellites non-opérationnels et de diverses pièces d'équipement.

Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg: on estime à plus de 60 000 le nombre d'objets un peu plus gros qu'une balle de golf qui ne peuvent être détectés par radar, et à plusieurs milliards le nombre de petites particules de métal, morceaux de peinture et autres fragments encore plus minuscules.

Comment en est-on arrivé là? D'abord, il faut reconnaître que la conscience du danger est venue bien tard dans les milieux scientifiques et techniques responsables du développement de la technologie spatiale. L'espace est tellement vaste qu'on conçoit mal comment il pourrait être congestionné! Mais l'accélération de la fréquence des vols spatiaux et l'utilisation d'un nombre relativement restreint d'orbites autour de la terre a multiplié les sources potentielles de débris, sans que des moyens efficaces d'éviter leur prolifération puissent être développés ni mis en oeuvre.

Ensuite, les nombreux tests d'explosions nucléaires dans l'espace menés jusqu'à tout récemment par les Américains et les Soviétiques, la destruction délibérée de satellites espions, les explosions accidentelles d'étages de fusées et les collisions entre les débris eux-mêmes ont créé une quantité phénoménale de fragments de toutes tailles. Citons simplement l'exemple du satellite américain de recherche Solwind, détruit dans le cadre du projet de la «Guerre des Étoiles», et dont l'explosion a créé un nuage de plusieurs millions de fragments minuscules s'étendant sur plus de 500 km! En 30 ans, plus de 80 explosions, délibérées ou non, ont projeté dans l'espace des milliards de fragments dans toutes les directions. Ajoutons à cela les nombreuses pièces d'équipement, outils, vis et boulons échappés par des astronautes en mission, et nous obtenons une image assez juste de la situation.

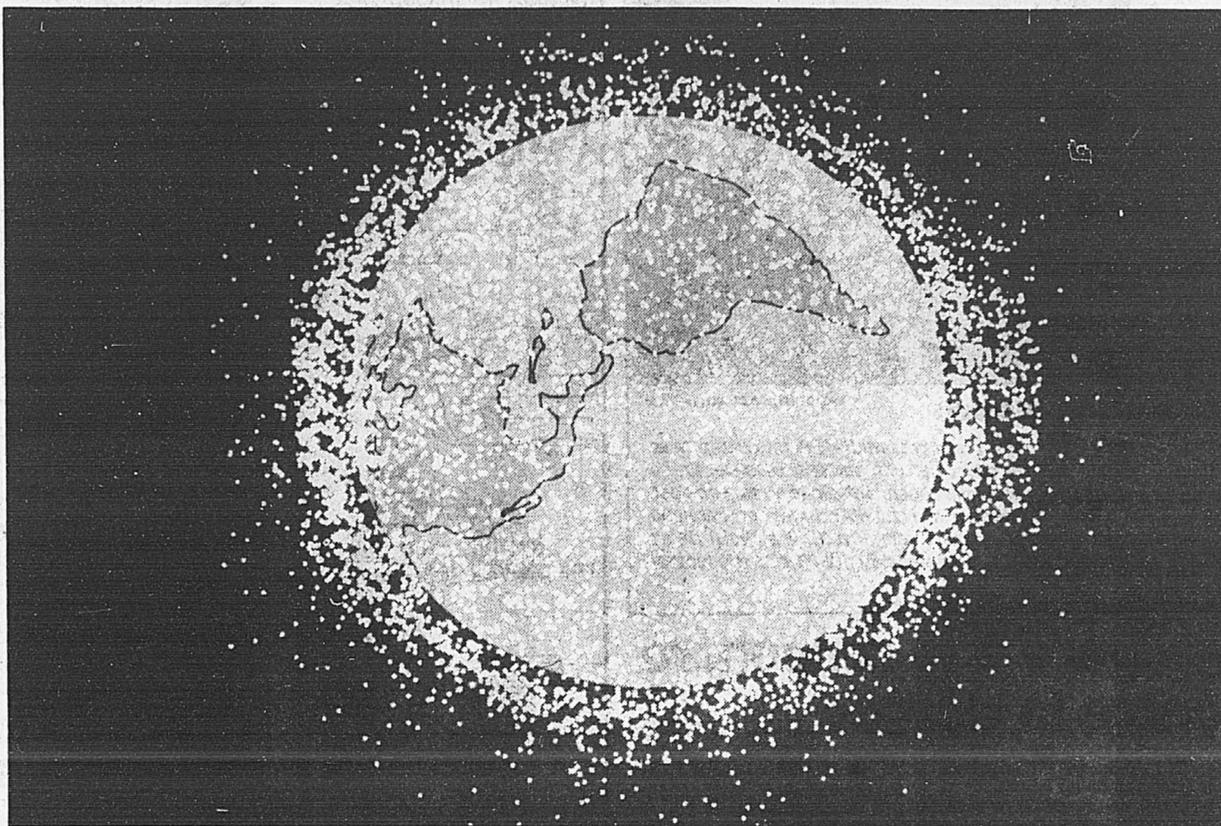


Image par ordinateur montrant la position instantanée de milliers de satellites, étages de fusées et autres débris en orbite basse.

Photo d'une image de Teledyne Brown Engineering

# Alerte à la poubelle spatiale

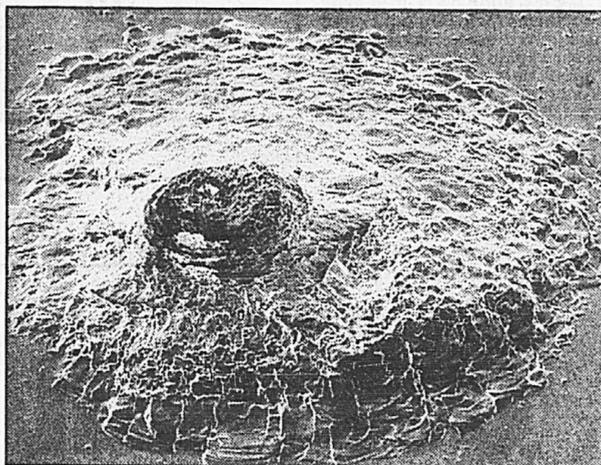
Une foule de débris jonchent les orbites terrestres et menacent la vie spatiale

Notons enfin que tous ces débris ont une espérance de vie relativement longue. Il n'y a pas de corrosion ni de décomposition naturelle dans le vide, si bien que l'espace ne peut se «nettoyer» lui-même, ni combattre l'accumulation de déchets de toute sorte. Seul le retour sur Terre de ces débris pourra décongestionner l'espace. Mais c'est une solution qui requiert de la patience: les débris sont plus ou moins fortement freinés, selon leur altitude, par le frottement de l'atmosphère terrestre. S'il faut moins d'un an pour qu'un corps à 300 km d'altitude rentre dans l'atmosphère, il en faut plus de 30 à un débris orbitant à 800km!

Un danger dans l'espace...

On serait tenté de croire que la présence de ces milliards de débris dans l'espace environnant la Terre constitue un problème d'ordre purement esthétique, mais ce serait une grave erreur: chacun de ces objets, du plus petit au plus gros, est une menace potentielle pour toute mission spatiale, qu'il s'agisse d'un satellite ou d'une mission habitée. Ce n'est pas tant par leur taille que ces débris menacent, mais plutôt à cause de leur vitesse. Un petit morceau de peinture filant à plusieurs dizaines de kilomètres à la seconde (vitesse caractéristique en orbite) peut faire autant de dégâts qu'une grosse boule de quilles fonçant à 100 km/h! À 500 km d'altitude, orbite typique des stations habitées et de la plupart des satellites scientifiques, cette menace doit dorénavant être prise très au sérieux.

Déjà en juin 1983, la NASA avait un avant-goût du potentiel destructeur de ces débris. On venait de découvrir, sur un des hu-



En juin 1983, un morceau de peinture gros comme un timbre-poste a creusé un cratère large de 2,5 mm dans un des hublots de la navette américaine Challenger. Heureusement, l'impact n'a pas eu de conséquences fâcheuses.

Photo de la NASA

blots de la navette Challenger, un cratère d'impact large de 2,5 mm, probablement creusé par un morceau de peinture gros comme un timbre-poste. Ce petit débris a presque traversé le hublot, et il s'en est fallu de peu que cette collision n'ait des conséquences beaucoup plus graves. Le danger est encore plus grand pour un astronaute travaillant dans le vide: on peut facilement imaginer le sort qui lui serait réservé si sa combinaison spatiale — et son corps! — étaient traversés par un tel projectile!

Les nombreux satellites mis en orbite année après année ne sont malheureusement pas non plus à l'abri des collisions qui pour-

raient les rendre complètement inopérants. Dès 1984, une mission de réparation du satellite Solar Max, qui venait de passer quatre années à 560 km d'altitude, nous en a fourni une preuve troublante. Les astronautes ont en effet découvert, sur les panneaux extérieurs du satellite, des milliers de cratères dont les plus larges mesuraient plus de 1 mm de diamètre. À partir des données recueillies sur les panneaux de Solar Max, des scientifiques du Johnson Space Center, à Houston, ont estimé que la quantité de débris artificiels ayant frappé le satellite était égale à celle des micrométéorites d'origine naturelle. On sait que d'autres satelli-

tes ont également été bombardés par des fragments, notamment le Kosmos 1275 Soviétique et le GEOS-2 Européen.

Plus récemment, de nombreux spécialistes du Space Telescope Science Institute, à Baltimore, estimaient à plus d'une chance sur 100 la probabilité que le télescope spatial Hubble soit rendu inopérant par suite d'une collision avec un débris de taille moyenne (de 5 à 10 mm), avant la fin de sa mission de 17 ans. Sans compter que les plus petites particules peuvent affecter ses qualités optiques d'une façon irréversible! Voilà qui, pour un projet de près de deux milliards \$US, serait un bien triste destin!

...et sur Terre

Tant que ces débris restent en orbite, ils ne présentent pas de danger pour les régions habitées de la Terre. La rentrée dans l'atmosphère des plus petites particules ne serait pas plus menaçante qu'une pluie d'étoiles filantes du mois d'août. Mais certains des plus gros débris pourraient traverser l'atmosphère sans être complètement détruits par le frottement, et atteindre le sol n'importe où sur Terre. Les dégâts provoqués par ce genre d'accident sont difficiles à prévoir, mais seraient certainement très coûteux.

À ce jour, on ne déplore aucun accident ayant coûté des vies humaines, mais l'alarme a retenti plusieurs fois. On se souviendra du satellite Soviétique Cosmos 954, qui s'est abîmé dans le Grand Nord canadien en 1977. La pile nucléaire du satellite contenait de l'uranium 235, un produit hautement radioactif. Lors de la chute et de l'impact au sol,

des débris radioactifs ont été éparpillés sur une très grande région, heureusement inhabitée. En 1979, c'était au tour de la station spatiale américaine Skylab de rentrer dans l'atmosphère. Plus de 91 tonnes de matériel s'étaient alors éparpillés dans le désert australien. Et au début de février 1991, une autre station spatiale, Salyut-7, revenait sur Terre. Les spécialistes avaient prévu son point de chute dans le Pacifique, mais certaines parties de la station sont tombées dans le nord de l'Argentine. Ce dernier exemple illustre bien les grandes difficultés qu'on rencontre lorsqu'on tente de prévoir la trajectoire que suivront les débris rentrant dans l'atmosphère.

Les astronomes, tant amateurs que professionnels, sont quant à eux préoccupés par la qualité des observations astronomiques qu'ils pourront réaliser, à partir du sol, à travers une couche de plus en plus dense de déchets en orbite. Seuls les plus gros véhicules, comme la station soviétique Mir ou la navette spatiale, sont visibles à l'oeil nu, mais une multitude d'objets plus petits peuvent laisser une trace indésirable sur les détecteurs ultra-sensibles utilisés en astronomie. Des particules métalliques réfléchissantes peuvent également interférer avec les transmissions radio, et même bloquer temporairement certaines bandes de fréquence réservées aux radio-astronomes.

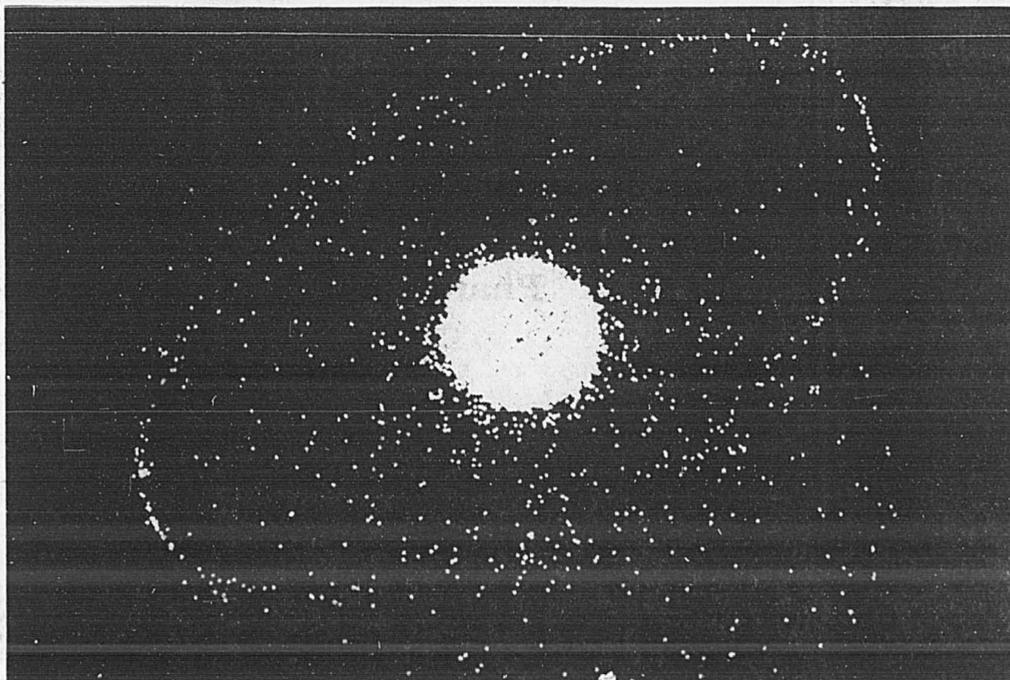
Des solutions

De toute évidence, le problème des débris dans l'espace ne se règlera pas tout seul. Au contraire, à cause des millions de fragments créés par suite d'une collision ou d'une explosion, et qui entrent ensuite en collision avec d'autres objets, le nombre de débris croît continuellement. De nombreux spécialistes sont d'avis que le nombre de fragments et de débris dans l'espace doublera à tous les cinq ans environ. À ce rythme, certaines orbites pourraient devenir à toutes fins pratiques inutilisables, à moyen ou à long terme. Si rien n'est fait, la mise en orbite d'êtres humains ou d'instruments scientifiques délicats et coûteux pourrait devenir extrêmement risquée, et catastrophique en cas d'accident.

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de technologie capable de ramener sur terre ces débris. Une société américaine a proposé l'idée d'un véhicule automatique capable d'aller chercher en orbite les satellites inopérants ou les plus gros débris (étages de fusées, etc.) et de les ramener sur Terre. Mais le TRASH-1 (Trash Removal And Satellite Hauler) serait incapable de nous débarrasser des milliards de minuscules fragments qui représentent la plus grande menace. Pour cette catégorie de débris, on a pensé construire une immense «pelle», large de deux kilomètres, avec laquelle on ramasserait les plus petits fragments. Malheureusement, nous ne savons pas encore comment construire et mettre en orbite un tel instrument, ni de quoi il serait fait!

À court terme, la solution semble devoir venir d'un meilleur contrôle des technologies utilisées pour satelliser des instruments scientifiques et des êtres humains, de la mise en place de moyens pour éviter les collisions et les explosions (délibérées ou accidentelles), et enfin de l'établissement de politiques de recouvrement concernant les satellites et les équipements dont la vie utile est terminée. Il est déjà possible de faire de la prévention dans de nombreux domaines, par exemple en vidageant les réservoirs de fusées pour éviter qu'ils n'exploient, et en bannissant toutes les expériences d'explosions dans l'espace. On peut également provoquer la rentrée dans l'atmosphère des plus petits satellites, qui se vaporiseront avant d'atteindre le sol, et construire les plus gros de façon modulaire, afin d'éviter l'utilisation de boulons externes.

Il est grand temps que les nations qui ont développé un programme spatial établissent des normes très sévères concernant les débris spatiaux. Sans un accord international, les initiatives isolées, quoique louables, resteront sans effets. Malheureusement, il s'agit là de décisions politiques, et non scientifiques, ce qui risque de retarder l'adoption d'un quelconque traité. On dit souvent que l'avenir de l'humanité se fera dans l'espace. Au rythme où vont les choses, nos descendants trouveront peut-être notre patrimoine bien encombré...



Cette image nous montre l'espace immédiat de la Terre, encombré par plus de 7000 objets plus gros qu'une balle de baseball. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg...

Photo d'une image de la NASA

PIERRE DE CHASTENAY est astronome au Planetarium Dow de la Ville de Montréal.



**Panne d'essence chez Esso**

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le pilote d'un hydravion a dû se poser en catastrophe hier après-midi dans un champ près des raffineries de l'est de la métropole, lorsque pris de court par une panne d'essence. En se posant, l'appareil de M. Pierre Gareau, 47 ans, de Boucherville, a cependant piqué du nez et s'est retourné. M. Gareau n'a cependant pas été blessé. Ce dernier arrivait d'Arnpryor, en banlieue d'Ottawa, lorsqu'il a constaté qu'il ne lui restait plus d'essence, vers 14h30. Il a choisi de se poser dans un champ appartenant à la compagnie Esso, à la hauteur du 10500 est, rue Notre-Dame.

**Chirac louange Doré à la rencontre des maires contre la drogue**

JACQUES CARREYROU  
de la Presse Canadienne  
PARIS

« Une fois que les citoyens contrôlent une petite parcelle de leur vie urbaine, ne serait-ce que leur logement, ils peuvent mieux contrôler la rue et le quartier, s'y impliquer et lutter solidairement contre les trafiquants. »

Voilà l'essentiel du message qu'a livré à Paris, hier, le maire de Montréal Jean Doré alors qu'il prenait la parole à la rencontre internationale des maires contre la drogue.

Dans sa conférence intitulée « Pas de quartier pour la drogue », M. Doré a énuméré les différents moyens qu'a pris Montréal pour lutter contre le fléau. « L'approche que nous privilégions est axée sur la prévention au sens le plus large. A long terme, en suivant cette voie, on pourra vaincre le problème », a-t-il expliqué à ses homologues des villes de plus de 100 000 habitants.

Le maire de Montréal a co-présidé avec le commandant Jacques-Yves Cousteau la dernière séance de cette rencontre internationale. M. Doré a tracé un bilan positif

de cette rencontre qui a permis aux participants de bénéficier de l'expertise de chacune des villes impliquées.

Si Montréal apparaît bien équipée au chapitre de la prévention, M. Doré a toutefois reconnu que des problèmes demeuraient. « En concertation avec la ville, il faudrait qu'à l'échelon des gouvernements supérieurs, on soit mieux équipé. Les ministères concernés devraient agir sur une base interministérielle et intersectorielle pour mieux s'ajuster aux problèmes locaux. Il y a aussi une insuffisance des centres de traitement. »

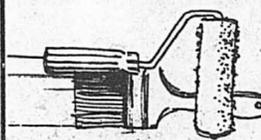
Selon lui, la drogue et la criminalité qui en découle sont des problèmes urbains, et souvent les élus locaux n'ont pas les ressources pour les traiter. « Nous suivons de très près l'expérience que mène le gouvernement français avec la création récente d'un ministère délégué à la ville. La présence de responsables pouvant harmoniser les politiques des différents ministères nous apparaît extrêmement prometteur. Il y a peut-être là une clé importante pour nous permettre d'améliorer la concertation que nous menons à Montréal. »

M. Doré a aussi relevé l'expérience que mène Paris au chapitre de la réinsertion sociale des jeunes, faisant référence à la fondation présidée par le célèbre joueur de soccer Michel Platini et qui implique le secteur privé dans ces programmes de réinsertion.

Le maire de Paris Jacques Chirac a souligné l'importance qu'accorde Montréal aux problèmes de la sécurité urbaine et de l'intégration sociale. « Montréal a mis sur pied de façon magistrale la première conférence sur la sécurité et la prévention de la criminalité en milieu urbain. On a pu mesurer l'impact que cette initiative a eu sur le plan mondial, alors que l'intérêt et la pertinence des résolutions qui y avaient été adoptées ont fait depuis le tour du monde. »

**La Baie nettoie n'importe quoi ...ou presque!**

DERNIÈRE SEMAINE pour bénéficier de notre PRIME:  
Avec tout nettoyage de tapis, nous nettoierons une pièce additionnelle pour seulement 10.9!



**NETTOYAGE DE TAPIS**

2 PIÈCES (moquette)	39\$
4 PIÈCES (moquette)	69\$
MAISON COMPLÈTE 5 pièces (moquette) 12 marches et un vestibule	99\$

**NETTOYAGE DE MOBILIER**

Canapé toute dimension	39\$
------------------------	------

**NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTO \***

Tapis, banquettes en tissus et coffre arrière.	69\$
--	------

**SERVICE DE PEINTURE \***

Préparation des surfaces, 2 couches de peinture blanche	249\$
Prix par pièce, dimension moyenne (12' x 12') à partir de:	

\* Appelez pour de plus amples informations.

CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'AU 27 AVRIL 1991.

**APPELEZ-NOUS!**

**339-5420**

Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00  
Samedi: 9h00 à 14h00.



Minimum de deux pièces par visite. \* Salon et salle à manger attenante comptent pour deux pièces. \* Coût pour sous-sol ou salle familiale 2.40\$ le mètre carré. \* Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossiers non attenants, des canapés modulaires et des revêtements haïtiens ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le désodorisant. \* Autres frais pour travail hors des régions métropolitaines. \* Plusieurs autres services disponibles.



**À 4 HEURES DU MATIN**

**Qui peut t'apaiser tes aigreurs d'estomac?**

**À PARTIR DU 22 AVRIL**

**PHARMAPRIX**

Ouvert **24 heures**

Pharmaprix des Galeries Taschereau

801, boulevard Taschereau  
Greenfield Park  
672-3410

**ALCOOL - DROGUE**



problème dans ta vie?  
le Père Paul Aquin s.j.  
veut t'aider  
**(514) 229-3426**

DEPUIS 1978

**PAVILLON GRAND ÉLAN**

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., JOR 1G0

Studio de photographie

**SEARS**

**Des sourires éclatants à tout coup**

EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 MAI 1991



2-8x10, 3-5x7\*  
15 de format portefeuille  
et 3 médaillons **19.95**

Le prix comprend un dépôt de 2 \$ qui est payable au moment de la séance. Photos sur fonds traditionnels. 2 \$ de plus pour chaque personne additionnelle dans l'offre spéciale. Fond blanc et fond noir, double exposition, vignettes et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. Possibilité de crédit. Sears Canada Inc. \*grandeur approximative

**Les adultes et les familles sont les bienvenus.**

**Également disponibles: photos de passeport instantanées.**

Les studios sont situés dans la plupart des magasins au détail Sears.

MC: Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada.

**SEARS**

Vous en avez pour votre argent...et plus!

Ne manquez pas  
lundi dans La Presse  
le mandat pour  
la vie sur terre



**JOUR DE LA TERRE**

La Presse

